

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



CONCERTATION PRÉALABLE DU 2 DÉCEMBRE 2024 AU 31 JANVIER 2025

COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE 30 janvier 2025

La réunion publique de synthèse de la concertation s'est tenue le jeudi 30 janvier 2025, à la Nouvelle Scène, à Nesle, en présence de 71 participants. La réunion était également diffusée en direct sur Zoom.

Le diaporama présenté lors de cette réunion se trouve en annexe du présent document.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- Laurence LECOUSTRE, sous-préfète de Péronne
- Axel DE BIENASSIS, Directeur du développement, FertigHy
- Thomas HABAS, Chef de projet, FertigHy
- Christophe GARCIA, Responsable de projet en concertation, RTE
- Nicolas Dominguez, chargé de concertation, RTE
- Jean Raymond WATTIEZ, garant de la concertation, CNDP
- Alexis FAVRE-GILLY, garant de la concertation, CNDP
- Renaud DUPUY, animateur, 2Concert
- Mathieu DAVID, animateur, 2Concert

Compte rendu de la réunion :

Mathieu David, animateur : Bienvenue à tous pour cette réunion de synthèse de la concertation préalable sur le projet FertigHy.

Voilà, donc dernière réunion après deux mois de temps d'échange, c'est une concertation qui a commencé le 2 décembre, qui n'est pas encore terminée puisqu'elle se termine demain soir. Donc vous avez jusqu'à demain soir minuit pour contribuer, pour poser vos questions ou déposer des avis, notamment sur le site internet de la concertation. Je vais vous présenter, pour commencer, le programme de la réunion de ce soir.

Donc on va d'abord laisser la parole aux garants de la Commission nationale du débat public qui ont encadré cette démarche depuis le début du mois de décembre. Donc M. Jean-Raymond Wattiez, M. Alexis Favre-Gilly qui prendront la parole pour rappeler leur rôle et le rôle de la CNDP dans le cadre de cette démarche.

Ensuite, avec mon collègue Renaud, on vous fera une synthèse rapide des avis exprimés, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on a pu entendre depuis deux mois, qu'est-ce qui a pu se dire à la fois sur le site internet, à la fois lors des réunions, à la fois lors des temps d'échange qu'on a pu organiser. On a fait une rencontre dans un lycée professionnel, on a été au Auchan de Nesle, enfin voilà. On a écouté un certain nombre d'acteurs, on vous a entendu, on vous fera une restitution de ce qui s'est dit, des questions qui ont émergé pendant cette concertation.

Ensuite, en réponse à ces différentes thématiques, on laissera la parole à FertigHy et RTE qui sont les deux co-maîtres d'ouvrage, à la fois donc sur l'usine FertigHy et sur la question du raccordement électrique pour RTE, et ils vous feront un point d'étape sur l'avancée du projet. Ils rediront les questions qu'ils ont pu amener, ils amèneront des nouvelles questions, le cas échéant aux différentes thématiques qui ont été discutées.

Et ensuite on fera un rapide point sur les prochaines étapes puisque la concertation, vous le savez, c'est une phase amont, il y aura d'autres étapes dans les mois et dans les années à venir. La concertation continue d'abord, l'enquête publique ensuite et puis ensuite après le projet continuera sa vie, le cas échéant avec le chantier et la mise en service si le projet se poursuit.

Et ensuite, après tout ce temps de présentation, on vous redonnera la parole, vous pourrez de nouveau poser vos questions, interpeller les porteurs de projet, interpeller la CNDP, donner de nouveau votre avis sur le projet, voilà. Ça reste un temps d'échange, c'est une première restitution, ce n'est pas la restitution finale, il y aura le bilan qui sera rendu, et sur lequel on aura un peu plus de recul pour faire une restitution exhaustive puisque comme je le dis, la concertation n'est pas encore terminée.

Mais voilà, vous pourrez de nouveau vous exprimer ce soir, c'est aussi l'occasion. Donc la concertation préalable, donc je l'ai dit, concertation réglementaire, concertation au titre du Code de l'environnement, sous l'égide de la Commission nationale du débat public et pour présenter plus en détail leur rôle, je laisse tout de suite la parole à M. Favre-Gilly.

RAPPEL DU RÔLE DES GARANTS :

Alexis Favre-Gilly, garant, CNDP : Bonsoir à toutes et à tous et merci de présenter pour cette réunion de synthèse. Donc effectivement, je vais être assez bref sur les rappels de notre rôle en tant que garants de la Commission nationale du débat public. Si vous avez participé à d'autres temps de rencontres, vous devez connaître ça par cœur, mais effectivement, cette concertation préalable, c'est une concertation obligatoire, prévue par la loi et placée sous l'égide de la CNDP, donc à quoi sert la CNDP ? A garantir un droit, le droit à l'information et à la participation aux projets qui vous concernent, donc toute personne a le droit de s'informer et participer aux décisions des projets qui ont un impact sur l'environnement et qui vous concernent.

Ce droit est garanti par la CNDP qui joue ce rôle de garant en toute indépendance, neutralité par rapport à la fois aux porteurs de projets, par rapport aux pouvoirs publics et donc avec Jean-Raymond, on a suivi l'ensemble des rencontres pour vérifier que ce droit était bien effectif. Donc en étant présent ce soir, vous exercez votre droit à la citoyenneté et ce droit démocratique.

Donc effectivement, les objectifs de la concertation étaient multiples. Le but était déjà de poser toutes les questions que vous pouvez sur ce projet, de vous informer, de présenter à la fois l'opportunité, pourquoi ce projet était proposé, quels étaient ses impacts sur l'environnement, ses impacts au niveau local, ses impacts pour les riverains, de manière très générale, et de voir comment il allait s'inscrire dans son environnement et dans les différents aménagements. Donc vous avez pu à la fois poser des questions, ces questions, ça pouvait être parfois des inquiétudes, ça pouvait être des demandes de précision, parfois des satisfactions aussi, et formuler un certain nombre de propositions, de préconisations, de recommandations par rapport à ce projet.

Ensuite, les réponses de FertigHy pouvaient être de trois ordres :

- soit ils avaient la réponse tout de suite à la question, donc vous receviez tout de suite la réponse,
- soit vous aviez une réponse partielle parce qu'effectivement, on est au début du projet, donc l'ensemble des études d'impact ne sont pas réalisées. Il y a des questions qui se posent, qui demandent des études, certaines réflexions, etc. Donc vous avez un premier niveau de réponse, mais pas la totalité,
- et parfois il y a des réponses sur lesquelles FertigHy devra revenir pour vous apporter une réponse vraiment complète.

Donc nous, pendant tout ce temps, on a effectivement compilé l'ensemble de ces questions, vos contributions et les réponses qui ont été faites. Elles sont également disponibles sur la plateforme de FertigHy et également en toute transparence, chaque temps de rencontre, il y a un temps de synthèse, de compte rendu, etc. Donc vous pouvez avoir accès à la fois aux questions et aux réponses qui étaient formulées pendant cette concertation préalable.

Là aujourd'hui, on est sur un temps de synthèse et qu'est-ce qui va se passer ensuite ? Nous, garants, on va faire le bilan de cette concertation, c'est-à-dire que là aujourd'hui, on va voir vraiment les grandes lignes, la synthèse des contributions, ce ne sera pas 100% exhaustif parce qu'il y a quand même pas mal de contributions, par contre nous, quand on fera notre bilan, on va s'efforcer d'être vraiment exhaustif et de voir vraiment point par point quelles questions ont trouvé réponse, ce qu'il reste à compléter et là où il devra y avoir des compléments de réponses.

Ce bilan, on aura un mois pour le réaliser avec Jean-Raymond, ensuite FertigHy aura deux mois pour apporter les compléments qui sont demandés à travers le bilan de cette concertation. Ensuite, on le redira tout à l'heure, mais il y aura d'autres étapes de concertation qui suivront. Aujourd'hui, c'est un temps de synthèse, ce n'est pas la fin de la concertation, on insiste beaucoup là-dessus, et vous avez encore la parole des espaces pour contribuer à ce projet, à cette concertation et donc nous, on veillera à ce que votre parole soit bien prise en compte.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Mathieu David, animateur : Merci. Je rappelle rapidement les modalités de la concertation : ça a été neuf semaines de concertation, ça se termine demain soir effectivement, périmètre d'information 49 communes réparties sur trois communautés de communes et neuf temps d'échange initialement. Finalement, il y en a eu dix, puisqu'à la demande des élus de Languevoisin-Quiquery notamment, il y a une réunion de proximité supplémentaire qui a été organisée au mois de janvier.

Je ne reviens pas sur le programme de la concertation, ça, c'est les différents temps qui ont pu être organisés tout au long de ces deux derniers mois, on va tout de suite passer à la synthèse des avis.

D'abord, quelques chiffres sur la concertation :

Je l'ai dit, 9 semaines de concertation, 10 temps d'échange, un certain nombre de documents distribués, il y a eu 5000 dépliants d'informations distribués, notamment, d'un point de vue vraiment quantitatif, on a compté plus de 250 participants aux réunions, je pense qu'avec ce soir, on va pouvoir dépasser facilement les 300. Je ne compte pas les personnes qu'on a pu rencontrer lors des débats mobiles qui ont été organisés.

Sur le site internet, on était ces derniers jours à plus de 1000 visiteurs uniques sur le site et on a déjà une centaine de questions et contributions qui ont été déposées. Les premières questions ont mis du temps à venir, mais là, ça y est, elles arrivent, on a un certain nombre de questions qui arrivent. Je précise que la rubrique participative reste ouverte jusqu'à demain soir. Donc voilà, à ce stade, on est à une centaine et également de l'information qui a été faite dans la presse, il y avait une conférence de presse au lancement de la concertation. Aujourd'hui, on a compté une trentaine d'articles et de reportages sur différents médias, essentiellement des médias locaux, avec certains qui ont suivi assez assidûment les différentes étapes de la concertation.

SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

Qu'est-ce qu'on peut en retenir d'une part, d'un point de vue général ?

- Comme l'ont rappelé les garants, la concertation a d'une part permis de présenter plus en détail le projet aux participants. On est en phase amont, donc c'était aussi un temps d'information à votre attention.
- On peut se féliciter que l'ensemble des thématiques liées au projet a pu être abordé :
 - Il a été question du fonctionnement de l'usine,
 - il a été question des débouchés, des engrais qui seraient produits,
 - il a été question assez longuement des questions de sécurité industrielle et d'enjeux environnementaux, avec notamment la question en eau, on aura l'occasion d'y revenir,
 - la question des retombées économiques également, qui a été abordée,
 - et plus récemment, on voit arriver sur le site des contributions sur l'opportunité du projet, qui est un questionnement qui commence à arriver.

- Pour les porteurs de projets, je me permets de parler à leur place, mais c'est une démarche qui aura permis d'ouvrir le dialogue avec le territoire, avec les habitants, avec les associations, avec les élus, et d'identifier les principales préoccupations formulées par les uns et les autres.
- Il y a bien sûr des inquiétudes légitimes qui ont été exprimées, au premier rang desquelles les riverains et les agriculteurs, ce n'est pas forcément les mêmes inquiétudes. Les agriculteurs, on a bien identifié qu'il y avait un sujet sur la ressource en eau, sur la consommation en eau. Les riverains, c'est davantage sur les impacts que pourrait avoir le projet sur le cadre de vie. Ces inquiétudes ont bien été entendues.
- Et pour finir, on peut dire quand même globalement que les objectifs et l'opportunité du projet ont été majoritairement partagés par le public, même si aujourd'hui on peut modérer un peu cette phrase-là au vu des dernières contributions, mais en tout cas lors des temps d'échange, c'est quelque chose qui était plutôt consensuel, l'idée de souveraineté alimentaire et de relocalisation de la production d'engrais sur notre territoire.

On a eu d'une part, avant de rentrer sur les sujets de l'usine en tant que telle, du projet en tant que tel, des interrogations sur la concertation elle-même et sur l'intérêt de la démarche, avec des gens qui nous ont dit « à quoi ça sert de faire une concertation obligatoire ? Est-ce que tout n'est pas déjà validé ? » Des gens aussi qui regrettaient qu'il y avait peu de réponses, « depuis tout à l'heure on a finalement très peu de réponses », c'est aussi ce qu'on a entendu lors de certaines réunions. Pour d'autres, à l'inverse, il y en a qui se sont félicités que c'étaient des périodes de négociations, de discussions qui étaient importantes et qui étaient contents que ce genre de démarche était organisée. Et enfin, certains qui ont interrogé quels vont être les recours, « quels sont les recours possibles », en s'intéressant déjà à l'étape d'après, si je puis dire.

Toujours sur ce volet concertation, quelques remarques sur l'information apportée aux habitants, avec certaines personnes qui ont pointé que des documents n'avaient pas été distribués dans certaines communes, ou que toute la population n'avait pas été forcément bien informée de cette démarche de concertation.

Et pour le deuxième point, voilà certains qui nous ont demandé si une rencontre avec les habitants des deux communes les plus proches, c'est-à-dire celle de Breuil et de Languevoisin, pouvait être organisée. Et comme je l'ai dit précédemment, effectivement, on a ajouté à leur demande une réunion supplémentaire dans le cadre des échanges.

Renaud Dupuy, animateur : On va rentrer dans le vif du sujet et du projet. Là, on était sur l'organisation et la concertation. Alors, le petit exercice qu'on se livre là, je le rappelle, ce n'est pas le bilan de la concertation. C'est juste à partir des mots que vous avez prononcés lors des réunions, des comptes rendus. On a pris un certain nombre de choses, on les a organisées pour donner l'idée un petit peu du débat. Le bilan qui sera fait sera beaucoup plus exhaustif. Et dans ce que l'on a fait aujourd'hui, c'est un regard sur les avis qui ont été formulés.

Alors, il y a eu de nombreuses questions sur le site de Languevoisin. « Pourquoi Languevoisin ? » « Pourquoi on a choisi Languevoisin plutôt que Nesle ? » « Sur la zone de Nesle, il y a déjà une activité industrielle » « Pourquoi ne pas avoir installé la production d'hydrogène à côté du transformateur » plutôt que de la faire sur ce site ? « Je rejoins aussi l'avis de nombreuses

personnes », je lis un petit peu, « Est-ce qu'aujourd'hui, c'est encore justifié d'étudier la possibilité de s'installer sur la plateforme de Nesle ? » « Est-ce qu'il y a une incompatibilité entre votre projet et la plateforme ? »... Donc, on voit beaucoup de questions ont tourné sur cette problématique de la localisation du projet.

Mathieu David, animateur : Donc, il y a eu des demandes de précision sur les caractéristiques de la future usine. Des questions assez variées que vous pouvez retrouver d'ailleurs pour beaucoup sur le site internet :

- Savoir déjà s'il y avait une précédente usine de ce type en Europe, en France ou dans le monde ? Pour savoir si c'était une première fois ou pas.
- Des questions sur le dimensionnement de l'usine. Quelle sera sa hauteur, sa largeur ?
- Des questions sur le stockage, sur les quantités qui étaient stockées, que ce soit quantité d'engrais, quantité d'ammoniac. Ou encore des questions sur les déchets, avec des gens qui nous ont dit : « Vous ne nous avez pas parlé de ce que vous allez faire des déchets. » « Qu'est-ce que vous allez en faire ? » « Où est-ce que vous allez les mettre ? » Donc, voilà, un certain nombre de questions sur comment fonctionnait l'usine, à quoi ressemblerait le bâtiment et comment le process fonctionnerait.
- On parlait des questions de demandes de précision. Donc, il y en a eu sur l'usine. Il y en a aussi eu sur le produit final de cette usine : c'est-à-dire l'engrais CAN 27 et sur ses débouchés. Concernant le CAN, il y a des gens qui nous ont demandé sous quelle forme ça se présentera. Alors, il y a un certain nombre de personnes, notamment les agriculteurs, c'est des produits qu'ils connaissent bien, sur lesquels il n'y avait pas de question particulière. Mais pour d'autres : « Sous quelle forme ça se présentera ? » « Est-ce que ça se présente sous forme liquide ? » En l'occurrence, non, mais je laisserai FertigHy répondre tout à l'heure. D'autres qui nous ont dit, « Est-ce que ça ne va plus être de l'engrais de synthèse ? Parce que vous parlez de décarbonation des engrais ».
- Et sur la question du marché, des débouchés, les gens qui nous ont demandé : « Finalement, cette production, ces 500 000 tonnes d'engrais CAN 27 annoncés, à quoi ils vont servir ? » « Est-ce que ça va être pour les agriculteurs des Hauts-de-France ? » « Est-ce que ça va être pour les agriculteurs français ? » « Est-ce que ça va être pour les agriculteurs européens ? » « Est-ce qu'il y a une étude de marché qui a déjà été faite là-dessus ? » « Est-ce qu'on a une idée des ratios entre où est-ce que ces engrais seront consommés et où est-ce qu'ils seront exportés ? »...

Renaud Dupuy, animateur : Après, il y a eu des questions sur le raccordement électrique. Peu de questions, mais quand même un certain nombre de questions sur le tracé. C'est peut-être lié au risque, mais aussi : « qu'est-ce qui se passerait s'il y avait une coupure électrique ? » « Concernant l'alimentation électrique de l'usine : pourquoi une certaine ligne, pas deux ? ». Sur des questions aussi de sécurité, et « Est-ce qu'à un moment donné, ça ne serait pas intéressant de prévoir une autre alimentation que la seule alimentation électrique ? » Donc un certain nombre de questions, je pense que RTE, tout à l'heure, pourra répondre en partie à ces questions.

Après, il y a eu une interrogation, et ça a beaucoup occupé nos débats, et je vois un certain nombre d'agriculteurs ici dans la salle qui ont beaucoup occupé ça, c'est sur la consommation du site, sur la consommation en eau, sur les quantités : « qu'est-ce qui est prévu ? » « Où est-

ce qu'on va prendre cette eau ? » « Dans la nappe ou ailleurs ? » « Est-ce que les agriculteurs auront encore à distance l'eau nécessaire pour irriguer leur culture ? » C'est toute la question qui a été abordée de la concurrence entre les différents usages de l'eau. « Est-ce qu'il y a une étude d'impact par rapport aux puits d'irrigation qui se trouvent à proximité ? » « Et en période de sécheresse, qu'est-ce qui va se passer ? » « Est-ce que l'usine continuera à pouvoir puiser de l'eau ou pas ? » Toutes ces questions, ça a été des questions un peu « fil conducteur » pendant toute la durée de la concertation sur cette question de l'eau.

Mathieu David, animateur : Ensuite, on passe au volet impact du projet sur le cadre de vie. Là, pareil, autre gros bloc avec énormément de questions. On a fait des « sous-thématiques », déjà sur l'impact paysager : « Est-ce qu'il est intégré la dépense pour l'intégration de l'usine dans l'environnement, pour la rendre invisible ? » « De quel budget disposez-vous pour rendre cette usine aveugle aux habitants ? » Des questions plus générales sur les nuisances, que ce soit les questions d'odeur, de bruit, de pollution lumineuse. Voilà, ça, on l'a entendu aussi régulièrement. « Quelles sont les mesures envisagées pour supprimer, limiter, si possible, compenser les inconvénients de l'installation de l'usine ? » Voilà, ça c'est les questions plus globales qui interrogent vraiment l'impact sur le cadre de vie.

Et enfin, dans une moindre mesure, toujours sur le cadre de vie, quelques interrogations sur l'impact du projet sur la valeur immobilière. On en a notamment discuté lors de la réunion d'ouverture en disant : « est-ce que le prix des terrains va baisser ? » « Est-ce que le prix des maisons va baisser ? » Certains nous ont dit, à l'exemple du maire de Nesle, que de son expérience sur Nesle, « le prix des maisons a plutôt augmenté », même si ça reste une discussion qu'on a pu avoir au cours de la concertation.

Renaud Dupuy, animateur : Et bien sûr, compte tenu de l'installation de l'usine, il y a eu beaucoup de questions sur le risque et les inquiétudes que pouvait générer ce risque. « Que pouvait-on faire pour supprimer les risques d'explosion ? » « Est-ce qu'il y a des risques ? » « Est-ce qu'on peut les supprimer ? » Quoi que l'on fasse, « il y aura forcément un risque ». C'est ce qui nous a été dit. On a pris quelques exemples. « Tout n'est pas infaillible et ça peut être inquiétant ». On a pris quelques exemples d'accidents industriels qui montrent bien que, ce que vous avez dit, il reste un risque. « Quels sont les dispositifs qui sont mis en place pour essayer de limiter ces risques-là ? » « Est-ce qu'on peut voir dans les études aujourd'hui les impacts ? » C'est-à-dire quelles seront les communes ou les villages ou les habitations qui seront impactées ? Donc, la notion de risque et le risque a été aussi un sujet majeur dans nos débats.

Et des interrogations sur le trafic routier et les modes de transport, à la fois en phase chantier et en phase d'exploitation, sur les volumes de trafic prévus, sur l'organisation et l'arbitrage entre le trafic routier et l'utilisation du canal : « Comment s'organisera la livraison ? » « À quelle distance on livre en camion ? » et « à quelle distance on utilise d'autres moyens comme le canal ? » Et puis, des questions locales, c'est-à-dire « il y aura quand même un trafic de camions ». « Comment vous allez empêcher les camions de traverser Languevoisin ? » « Pourquoi n'avez-vous pas pensé au ferroviaire et aux trains ? » Donc, ça aussi, ça a été une question sur le trafic routier, la manière dont, aujourd'hui, on imaginait le gérer.

Mathieu David, animateur : On en vient maintenant aux questions qu'il y a pu avoir sur l'emploi et les retombées économiques de manière plus générale. Il y a eu un certain nombre de questions. D'ailleurs, il nous en est arrivé en ligne cette semaine encore.

Il faut reconnaître que c'est une thématique qui a peu mobilisé, malgré deux temps d'échange dédiés à ce sujet. Un atelier sur l'emploi qui s'est tenu il y a deux semaines et une réunion au lycée professionnel de Ham. On a quand même eu un certain nombre d'emplois de la part du public et je vois dans la salle certaines personnes qui étaient présentes à l'atelier.

Donc, des questions directement sur le recrutement : « Combien d'emplois attendus ? » « Quelle part d'emploi sera réservée aux locaux ? » « Quel sera le type de poste ? » Il y a eu des lycéens déjà intéressés pour candidater ou pour se projeter dans cette future usine. D'autres questions sur le programme de formation : « Quel sera le bon moment pour commencer les programmes de formation, de recrutement ? » « Vous pensez embaucher dans combien de temps ? » Voilà.

Et après, un débat plus général ou des propositions qui ont pu être faites lors de l'atelier emploi sur ce qu'il faudrait mettre en place pour assurer le recrutement des habitants du territoire, sur des questions de mobilité, sur des questions de rémunération également.

Et ensuite, on parlait de retombées économiques, il y a aussi eu la question des retombées fiscales qui a pu être annoncée en cours de concertation : « Vous nous dites que c'est 20 millions (*20 M par an mais on aura le temps de développer*) qui avaient été annoncés, vous nous dites que ça va retomber dans les caisses de la CCES », voilà, autre interrogation sur : « où est-ce qu'iront les retombées fiscales, pour quelle collectivité et dans quel pas de temps ? »

Renaud Dupuy, animateur : Et enfin, et c'est la dernière slide. Alors, cette slide, elle est assez incomplète sur le débat sur l'opportunité, parce qu'il y a beaucoup de contributions qui sont arrivées hier soir. Le PowerPoint et la préparation, on l'a fait en début de semaine. Il y a beaucoup de questions et de contributions qui sont arrivées hier soir, et ce matin. Donc, on n'a pas pu les prendre en compte.

Mais en gros, c'est la question sur l'utilité du projet, le modèle agricole : « Je signalerai juste que pour la souveraineté alimentaire, il faut d'abord s'adresser à nos dirigeants », c'est-à-dire toute la question de la géopolitique autour de la souveraineté agricole a été pas mal abordée. « Est-ce que l'objectif du projet est la maximisation ou la sécurisation des produits ? » « Est-ce que cette usine-là facilite un type d'agriculture ou une autre ? » Donc, ça, ce sont des questions. Il y a eu des questions pas mal sur le modèle agricole qui ont été posées, mais surtout des contributions. Et « avons-nous besoin d'engrais alors que nous devons sortir de l'agriculture intensive ? » Cette question de l'opportunité, ce n'est pas la question prioritaire qui a été abordée lors de ce débat, mais elle a quand même été présente, elle est beaucoup présente dans les contributions. Voilà en un quart d'heure, une synthèse de ce qui a été dit. Alors, c'est pas complet. Ça sera beaucoup plus complet dans le bilan, mais ça vous donne une idée pour ceux qui n'ont pas participé, et pour ceux qui ont participé de la teneur des débats qui ont eu lieu lors des réunions précédentes.

On va passer maintenant la parole à

Alexis Favre-Gilly, garant, CNDP : Oui, je vais juste apporter une petite précision sur l'ensemble des expressions que vous voyez. Donc, c'est des citations, des verbatims qui ont été exprimées dans les différentes rencontres. Et vous avez vu que sur ces expressions, il n'y a jamais de nombre d'occurrences. On ne dit jamais « cette question a été posée dix fois », « cette remarque est revenue 50 fois ». Pourquoi ? Parce qu'en fait, on va attacher nous la même importance à une expression, une contribution qu'elle a été dite une fois ou 100 fois. On a un principe à la CNDP d'égalité de traitement qui fait que notre objectif, c'est que le plus grand nombre de questions et le plus large éventail de questions de contribution soit posé du plus grand nombre de personnes possibles. Donc, vous ne nous verrez jamais dire « la majorité des gens pense que ... » « beaucoup de gens pensent que ... » nous, on essaie d'étudier vraiment toutes les contributions et de prendre en compte l'ensemble des expressions que vous avez pu apporter. Voilà, je voulais juste apporter cette petite précision.

Renaud Dupuy, animateur : C'est une concertation, pas un sondage ni un référendum. C'est juste un échange de point de vue argumenté. On va passer la parole maintenant à FertigHy qui va, en réponse un petit peu à ça, faire le point de l'avancée sur le projet et donner un certain nombre de réponses qui peuvent être données à ce moment-là. Axel ?

POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCÉE DU PROJET

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Très bien, merci beaucoup. On m'entend bien là, ça va ? Bonsoir à toutes et à tous. Je crois que bon nombre d'entre vous nous connaissent déjà, donc je ne vais pas me représenter. Simplement rappeler peut-être, et j'ai trouvé intéressant que Messieurs les garants nous le rappellent en début de réunion : on n'est pas sur une restitution finale, on ne va pas pouvoir donner des réponses complètes à toutes les questions qu'on posait et si on voulait le faire, ce ne serait pas une heure et demie ou deux heures ce soir, on y passerait la nuit.

Donc, on va essayer d'être synthétique. Nous allons répondre à certaines questions, essayer de répondre à des sujets de façon un petit peu générale et bien sûr, les réponses seront complétées dans le bilan complet de la concertation.

Donc, sur la concertation elle-même d'ailleurs, pour la petite histoire, il est quand même intéressant de savoir que c'est un exercice qui effectivement est obligatoire, obligatoire à partir d'un certain montant d'investissement pour tous les projets qui ont un impact sur l'environnement. Il y a eu malgré tout, en début d'année 2024, un peu de flottement puisque la loi Industrie verte, qui était en cours de préparation et de discussion, parlait de supprimer l'obligation de la CNDP, de faire appel à la CNDP et de procéder à cette concertation. Et pour être tout à fait honnête, on nous a posé la question, chez FertigHy, on nous a dit « bon, qu'est-ce que vous faites, ça va peut-être être supprimé, est-ce qu'on le fait quand même ? Est-ce qu'on attend de voir ce qui sort ? » Et, on ne va pas se dire cocorico, mais enfin pour nous, il était évident qu'il fallait le faire. Il fallait le faire d'abord parce qu'il y avait effectivement quand même un risque que ça reste obligatoire et donc on aurait pu passer à côté de quelque chose d'obligatoire, mais il fallait le faire parce qu'on voulait le faire. Et je crois que quand même, cette concertation a permis, même si après, chacun en retirera de la satisfaction, de la frustration selon les cas parce que ça reste une concertation préalable, ça nous a permis de mieux vous connaître, ça vous a permis de nous connaître et je crois et j'espère que ça va nous permettre de continuer à dialoguer pour faire en sorte que ce projet se déroule et

continue de se dérouler de la meilleure manière possible. Donc voilà, je voulais simplement préciser que oui, il y avait une volonté, ce n'est pas juste réglementaire, il y avait une volonté de FertigHy d'avoir vraiment ce dialogue avec le territoire.

Alors voilà, on ne va pas répondre à toutes les questions, je vais en reprendre certaines qui étaient quand même très récurrentes au cours de plusieurs réunions. Il y a eu beaucoup de questions posées sur le choix du site, questions qui nous ont un peu perturbés dans un premier temps parce qu'effectivement, en tant qu'entreprise qui arrive avec une vision très macroscopique du territoire français, on n'a évidemment pas étudié toutes les parcelles de la France. Il y a eu un filtre qui a été fait. Nous avons travaillé avec une agence qui s'appelle Business France, ça a été dit dans des réunions précédentes, et donc nous avons finalement choisi ce site parmi une liste d'une dizaine, quinzaine de sites à l'échelle nationale. Et malgré tout, cette question du choix de Languevoisin par rapport à Nesle est revenue plusieurs fois et nous avons vraiment voulu comprendre pourquoi, pourquoi pas Nesle ? Pourquoi pas Nesle ? Donc on a organisé un dialogue avec la Région, nous sommes revenus vers la Région, nous avons convoqué, enfin convoqué, nous avons demandé à la Région de bien vouloir nous écouter sur ce sujet. Et la Région nous a dit mais en fait, le site de Nesle ne vous a pas été proposé parce qu'il n'était pas compatible avec votre calendrier. Notre calendrier, c'était de pouvoir développer là, de commencer cette année et de mettre en service en 2030. Donc une des raisons qui a été évoquée, et c'est une raison effectivement assez claire, d'ailleurs la slide vous donne la réponse écrite qui nous a été faite par la Région, les calendriers n'étaient pas compatibles. En fait, les terrains du port de Nesle seront mis à disposition des entreprises, enfin commenceront à être commercialisés au mieux en 2029. Et encore en 2029, ces terrains seront occupés par les zones de chantier, les installations temporaires du canal Seine-Nord-Europe. Donc effectivement, il y a un problème de calendrier.

Il y avait d'autres raisons qui sont du fait de ce problème de calendrier pour FertigHy à la fois une certitude à court terme de pouvoir fonctionner sur la voie fluviale par le canal du Nord, parce que lui, il a le mérite d'exister et même par la suite, si jamais le chantier du canal Seine-Nord-Europe devait être décalé, devait être repoussé dans le temps, nous aurions quand même cette solution de repli temporaire, où nous l'espérons, un temporaire qui restera temporaire, du canal du Nord. Donc voilà, c'est quand même des points importants. Bien sûr, nous avons entendu que le raccordement aurait été plus court à Nesle, etc. Mais la contrainte, l'ensemble des critères du cahier des charges, c'était de pouvoir, dans ces critères-là, un critère important, c'était de s'assurer d'avoir un accès à une voie fluviale. Et cette voie fluviale est d'ailleurs favorisée aussi dans un environnement agro-industriel, avec des synergies sur les produits céréaliers et les produits d'engrais, etc.

On a eu ensuite des questions sur les caractéristiques de l'usine. Alors, peut-être que ce diagramme qui a été présenté plutôt sur la fin des réunions, je ne suis pas sûr que tout le monde ait eu l'occasion de le voir, je vais le reprendre très rapidement. Mais pour vous situer, pour ceux qui ne l'auraient plus en tête, on est sur une parcelle qui ne se trouve pas très loin d'ici, à la limite des silos de Noriap. Donc la disposition de l'usine est prévue sur deux niveaux : un niveau qui se trouve au niveau du canal Seine-Nord Europe, du futur canal Seine-Nord Europe, et un niveau qui se situe à une dizaine de mètres un peu plus bas, au niveau de l'actuel canal du Nord. Donc une disposition en terrasse, vous le voyez, c'est un remblais qui correspond à la différence de niveau entre les deux. Sur la partie basse, plutôt des éléments

tertiaires, des bâtiments, du personnel, des bureaux, une cantine, etc. Également une partie de traitement d'eau. Et puis, sur la partie supérieure, les installations plus industrielles en tant que telles, avec une préoccupation qui a été d'abord d'optimiser l'espace, parce qu'en réalité, 20 hectares pour un projet de cette nature-là, c'est un petit peu au chausse-pied, donc on a dû travailler sur une assez forte concentration des équipements, et puis une optimisation également des longueurs de câbles, de tuyauterie, etc. Ce qui explique qu'on ait un processus qui fonctionne en U, avec les éléments qui rentrent les uns après les autres, et qui sont combinés. La partie plutôt chimique, avec les tours d'acide nitrique, les canalisations, vraiment au centre de l'usine, et donc les plus éloignées des habitations et les moins visibles, c'est vraiment le cœur de l'usine, le cœur de la parcelle. Et puis ensuite, on arrive sur la fin du process, et la partie logistique et expédition, avec des entrepôts de stockage et le quai de chargement sur le canal Seine-Nord-Europe. Donc vraiment, une optimisation qui a été recherchée comme ça, bien sûr, ça peut encore évoluer, ça peut encore largement évoluer, mais l'idée qui a été recherchée, c'était de concentrer, de mettre au centre de l'usine les parties les plus impactantes visuellement, et les plus chimiques, on va dire, et puis évidemment, de terminer par la zone qui se trouve au bord du canal Seine-Nord-Europe, puisque l'idée, c'est d'aller en bonne partie utiliser la voie fluviale. Je ne sais pas si vous voulez que je détaille dans le... Je ne vais peut-être pas aller dans le détail, on n'a pas beaucoup de temps.

Nous avons eu quelques questions sur l'engrais CAN27 et les débouchés. Je crois que Mathieu y a déjà répondu plus ou moins tout à l'heure. Effectivement, c'est un produit qui se présente sous forme de granulés, qui peut être transporté typiquement en vrac lorsqu'on va parler de transport fluvial, plutôt en big bag quand c'est du transport camion. C'est un ammonitrate, on le verra encore plus tout à l'heure. C'est le choix d'un ammonitrate beaucoup plus stable, beaucoup plus facile à manipuler, qui n'est pas classé comme un élément dangereux dans la réglementation du transport européen. Donc le CAN27, par rapport au 33,5, je crois qu'on l'a bien expliqué, c'est quand même vraiment un produit beaucoup plus facile à manipuler.

La production prévue par FertigHy, donc 500 000 tonnes, ça représente, on l'avait vu, 45 % de la consommation d'azote dans les Hauts-de-France, 7 % au niveau français. Et au niveau de la répartition de cet engrais, c'est vrai que c'était un point important. L'hypothèse qui est faite aujourd'hui, on le verra tout à l'heure, c'est à peu près 50 % de la production qui resterait dans les Hauts-de-France, en tout cas qui resterait dans une zone de chalandise d'une centaine de kilomètres autour de l'usine, qui correspond à la zone dans laquelle le transport routier est effectivement plus intéressant, et puis la moitié de la production qui partirait plus loin par la voie fluviale. Je vais laisser la parole à RTE.

POINT SUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DE L'USINE

Christophe Garcia, Responsable de projet, RTE : Bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Christophe Garcia, je suis responsable du projet du raccordement électrique du site de FertigHy. Je suis accompagné de mon collègue Nicolas. On souhaite rapidement redonner quelques éléments. RTE, c'est une entreprise de service public.

Notre mission, c'est de construire, d'exploiter, de maintenir le réseau haute et très haute tension en France. Dans le cadre du projet et de la concertation préalable, nous sommes

intervenues en réunion d'ouverture. Et puis on a eu l'opportunité d'intervenir dans le cadre de l'atelier spécifique sur les contraintes environnementales et l'intégration dans le paysage.

Nicolas a eu l'occasion de faire une présentation et on a eu l'occasion, par la suite, de répondre aux questions dans le cadre de l'atelier et aussi après la réunion, en off, sur plusieurs éléments.

Rapidement, le contexte au regard du besoin de consommation du site, le niveau de tension de référence, c'est le 225 000 V, et le poste électrique le plus proche est sur la commune d'Hypercourt, le poste dit de Pertain. L'objectif est de raccorder l'usine de FertigHy via une liaison souterraine depuis ce poste jusqu'au site de FertigHy.

Aujourd'hui, on a une aire d'étude qui impacte plusieurs communes. La liaison souterraine se trouve à vol d'oiseau, le poste se trouve à 10 kilomètres de l'usine, et on dit aujourd'hui que la liaison fera une douzaine de kilomètres puisque le tracé n'est pas encore défini et je vais laisser la main à Nicolas qui va pouvoir développer et expliquer pourquoi aujourd'hui, on n'a pas encore défini le tracé.

Nicolas Dominguez, RTE : Bonsoir. Le tracé n'est pas encore défini à ce stade parce que c'est quelque chose qu'on construit ensemble avec vous ou avec vos représentants dans le cadre d'une concertation qui est dédiée au raccordement électrique et qui s'appelle la concertation Fontaine. Il y a plusieurs étapes et très vite, vous vous rappelez que d'abord, on part sur une aire d'étude qu'on va proposer sur la zone et dans cette aire, on va regarder ce qu'il peut y avoir comme enjeu au niveau de l'environnement, au niveau des populations qui vivent et quel serait le cheminement qui causerait le moins d'impact dans cette zone et est-ce qu'il y aurait plusieurs cheminements possibles. Là, c'est la détermination des fuseaux de moindre impact qu'on va faire à cette étape-là, et sur laquelle on va se baser pour décider quel est le tracé dans les étapes qui suivent.

Tout ça, c'est cette étape de concertation et au long de cette étape mais aussi dans les phases qui vont suivre, on adopte une démarche qu'on vous a présentée en atelier qui était la démarche « éviter, réduire, compenser » où on va essayer d'identifier comment on peut éviter un maximum des impacts au niveau environnemental. Si on ne peut pas les éviter, on va les réduire au maximum, et si on ne peut pas les réduire, on va essayer de compenser ailleurs ces impacts. Je repasse la main à Christophe sur le planning général.

Christophe Garcia, Responsable de projet, RTE : Une question aussi qu'on a eu dans le cadre de l'atelier c'était « comment vont s'organiser les travaux ? ». On verra un petit peu sur le slide d'après les thématiques, même si on voit qu'il y a eu des questionnements sur le risque de coupure et les impacts. On reviendra juste sur le slide après.

On a eu des questions sur les travaux : « ça aura lieu quand ? », « comment vous allez poser la liaison ? » On a pu apporter des éléments de réponse. Aujourd'hui, on peut vous donner un macro-planning pour vous donner un peu les grandes étapes puisque FertigHy souhaite que la liaison de RTE soit mise sous tension en 2029 pour qu'après, derrière, il puisse y avoir des essais avant une mise en production de l'usine.

Si on fait un petit peu le rétro-planning, on aura une séquence de travaux qui va durer en 2028-2029, de travaux qui auront lieu aussi bien au poste électrique de Pertain, mais aussi dans le cadre de la création de la liaison souterraine. Aujourd'hui, si je reprends le début du planning, en 2025, on est devant vous dans le cadre de cette concertation et on aura un deuxième temps spécifique qui sera une concertation, comme le disait Nicolas, une concertation « Fontaine » spécifique aux raccordements électriques. On reviendra dans le cadre de cette concertation, on reviendra vers vous pour vous présenter les différentes analyses puisque des études techniques et aussi environnementales sont en cours.

Une fois que nous aurons définis les fuseaux, on pourra définir un tracé et les études techniques seront menées et les études de détail afin de pouvoir enchaîner sur une demande de déclaration d'utilité publique et pouvoir enchaîner sur cette phase de travaux. Et pour le planning, aujourd'hui, on peut vous citer ces grandes phases et pour revenir un petit peu sur l'atelier, je vais repasser la main à Nicolas, mais globalement, effectivement, on a eu des questions sur le type de pose, le planning et puis un petit peu sur les risques liés à l'alimentation électrique. Donc là, je vais laisser la main et puis peut-être aussi, on fera compléter par FertigHy, puisqu'il y a des questions pour lesquelles on n'a pas tous les éléments, étant donné qu'il y a une question aussi sur l'alimentation du site en cas de défaut.

Nicolas Dominguez, RTE : Sur la question de l'alimentation, en fait, il y a une décision qui a été prise de faire un raccordement avec une liaison simple. Là-dessus, on laissera peut-être M. Habas répondre sur la question de pourquoi une simple alimentation en 225 kW. Sur l'atelier de la semaine dernière, on vous a présenté un peu en quoi consistait une liaison souterraine.

Le mode de pose et ce que ça représente en termes de structure, en termes de fourreaux, tout ça, on vous l'a présenté la semaine dernière. On a eu des questions sur la présence de champs électriques et de champs magnétiques. Là, on est sur une liaison souterraine qui comporte un blindage en aluminium. Il n'y a pas de champ électrique externe à la liaison. On a eu aussi une question sur les courants parasites qu'on peut rencontrer, où là c'est plus des liaisons aériennes qui sont concernées. Là, on n'a pas cette problématique-là sur une liaison souterraine. Par contre, on a un champ magnétique qui est présent. Ce champ magnétique reste très inférieur à la réglementation. Là-dessus, vous avez tous nos relevés qui sont disponibles sur le site clefdeschamps.info que vous pouvez consulter. On a un seuil réglementaire de 100 microteslas et on est très en dessous.

Sur la question du risque électrique, en cas de défaut sur la liaison, on a rappelé qu'on avait des mécanismes de protection automatiques qui se mettent en place en quelques millisecondes s'il y a un défaut sur un endroit de la liaison souterraine. Par rapport à un amorçage qui pourrait y avoir, en fait on est sur des fourreaux en polyéthylène qui vont confiner les défauts. Je deviens un peu technique, mais en gros s'il y a un amorçage, il est confiné tout de suite, donc on n'a pas ce phénomène d'arc électrique qu'on pourrait avoir sur une liaison aérienne si on s'en rapproche trop, et pour lesquelles il faut garder une distance de sécurité.

Enfin, on a eu une question sur le tracé précis de la liaison. Comme je disais avant, ce n'est pas encore défini à ce stade, on va le déterminer ensemble et ça fait l'objet de la concertation dite Fontaine. Donc ça, c'était pour le raccordement électrique. Je vous laisse répondre.

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Je vais répondre. C'est vrai qu'on avait eu cette question sur la double alimentation. Encore une fois, nous ne prétendons pas répondre à toutes les questions ce soir, mais puisqu'on m'invite à y répondre, je vais le faire. C'était dans un premier temps une question de coût, puisque la pré-étude qui nous avait été présentée par RTE nous parlait de 30 millions pour raccorder une ligne et 58 millions pour raccorder deux lignes, donc autrement dit, fois deux. Et cette deuxième ligne, les experts nous diront que c'est malgré tout une protection, c'était une deuxième ligne qui partait exactement du même poste source. Donc c'est bien s'il y a un défaut sur le câble lui-même, mais ce n'est pas suffisant s'il y a un défaut sur le poste source. Donc ça nous semblait cher payé pour avoir une protection somme toute assez relative.

Et après, je ne peux m'empêcher d'envoyer des fleurs à RTE. Sachez-le, on a quand même vraiment un fleuron de l'industrie française avec RTE. Ça ne me coûte pas grand-chose de le dire parce que parmi tous les pays européens, on a probablement la meilleure entreprise de réseau en Europe et la fiabilité du réseau RTE fait qu'on peut quand même aujourd'hui prendre une décision d'investissement sur un projet comme celui-ci en se basant sur les statistiques de disponibilité du réseau RTE.

En cas de problème, évidemment, le site est équipé d'une part d'un raccordement Enedis, donc un raccordement à plus basse tension avec une puissance plus faible mais qui va malgré tout permettre de continuer à faire fonctionner tous les équipements vitaux. Et le site est également, s'il était totalement coupé, en cas d'un événement très extrême qui ferait disparaître à la fois l'alimentation RTE, l'alimentation Enedis, il y aurait une prise en charge de l'alimentation par des groupes électrogènes. Et si les trois venaient à disparaître, là on est vraiment dans des probabilités extrêmement faibles, si les trois venaient à disparaître, l'usine a une conception telle qu'en fait, lorsque tout s'arrête, et ça c'est une obligation aujourd'hui dans les usines qui sont construites à notre époque, les équipements, les valves qui doivent être ouvertes restent en position ouverte, les valves qui doivent être fermées se ferment. En gros, si on coupe tout, ça se met en position de sécurité automatiquement. Donc ça nous a semblé suffisant pour prendre la décision de n'avoir **qu'une seule ligne de raccordement principal**.

POINT SUR LA CONSOMMATION EN EAU DU PROJET

Je vais simplement garder la parole pour parler un tout petit peu du sujet de l'eau avant de laisser la parole à Thomas. On l'a dit, on en a beaucoup parlé, on ne va peut-être pas forcément repasser dix minutes dessus, mais vous l'avez compris et nous l'avons compris surtout, l'eau est probablement le sujet numéro un de ce projet. C'est un sujet que les services de l'État suivent avec beaucoup d'attention, c'est un sujet que les élus suivent avec beaucoup d'attention, et vous-même, agriculteurs, riverains, évidemment.

Notre objectif, objectif atteignable, c'est d'arriver à réduire de 30%, à peu près, un peu plus de 30%, nos besoins initiaux. Comment est-ce qu'on va y arriver ? On va y arriver par essentiellement des solutions de refroidissement alternatives sur le processus de refroidissement de l'usine et/ou des systèmes de réemploi des eaux de rejet. Je dis et/ou parce que l'un n'est pas forcément compatible avec l'autre. Si vous avez du refroidissement

alternatif par air, vous n'avez plus beaucoup d'eau de rejet, donc pas forcément besoin de la remettre dans le circuit, ou pas suffisamment pour la remettre dans le circuit. Et la troisième piste que vous connaissez, du réemploi des eaux de rejet de la plateforme de Nesle, piste qui n'est pas fermée, piste qui, aujourd'hui, est un petit peu en attente du fait des temps de décision d'autres industriels.

Nous avons devant nous trois axes de travail sur lesquels nous travaillons, et je peux vous assurer qu'on y travaille très sérieusement et qu'on met beaucoup de pression à nos partenaires d'ingénierie pour nous proposer des solutions concrètes pour arriver à réduire ce besoin d'eau. Et évidemment, ce besoin d'eau, il ne sera de toute manière autorisé que s'il est vérifié, démontré et clairement établi que ce prélèvement est compatible avec les ressources du territoire. Et je pense que M. Vandevoorde, ici présent, peut le confirmer, (*NDLR : M. Vandevoorde est directeur adjoint de la DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la Mer*), l'autorisation ne sera pas donnée s'il n'est pas établi que ce prélèvement est compatible avec les ressources. Et enfin, dans des cas extrêmes, la question nous a été posée, est-ce que l'industrie serait prioritaire par rapport à l'agriculture ? Je pense ne pas trop m'avancer en disant que la réponse est non. S'il y a des restrictions, elles s'appliquent à tout le monde. Donc voilà. Si jamais il y avait moins d'eau disponible pour le process, l'usine devrait fonctionner en ralenti. C'est une question que nous avons eue sur le site et à laquelle il a déjà été répondu.

Voilà, je laisse la parole à Thomas pour la suite des réponses.

LE TRAFIC ROUTIER ET FLUVIAL

Thomas Habas, Chef de projet, FertigHy : Merci Axel. Bonsoir à tous. Thomas Habas, chef de projet FertigHy. Un petit rappel sur la question du trafic routier qu'on avait évoqué lors de la réunion environnementale et la réunion à Languevoisin, notamment, qui est une question importante, notamment dans le cadre de l'impact des camions et du transport sur la zone. L'objectif actuel de FertigHy, c'est de travailler sur une répartition à 50% d'utilisation du canal du Nord puis du canal Seine-Nord-Europe, donc le scénario que vous voyez en bas à droite, pour les alimentations en dolomies et pour surtout l'exploitation de l'engrais. Et on considère 50% d'usage de camions pour les exportations locales, l'utilisation locale de l'engrais. En privilégiant, bien entendu, les exportations par barge et les usages de routes type D930.

Et nous avons pour objectif aussi de travailler avec les instances départementales pour justement éviter la traversée de communes telles que Languevoisin et d'identifier quels mécanismes on pourrait mettre en place pour dissuader les camions d'emprunter ça via Waze par exemple, et que soit par la répression ou la prévention auprès des transporteurs que nous utilisons.

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU PROJET

En parlant de l'intégration paysagère, c'est un des sujets qui a été pas mal évoqué aussi lors de nos réunions. Vous pouvez voir ici les premières vues de l'usine telle qu'elle est pour l'instant étudiée.

Donc nous privilégions de réduire autant que possible la hauteur des bâtiments. On aura normalement deux équipements techniques qui seront à peu près un petit peu plus haut que les silos existants actuels de nos Noriap à côté. Nous avons évoqué aussi la possibilité de travailler sur des aménagements paysagers et de travailler en concertation avec les communes avoisinantes, la communauté de communes et les collectivités locales pour identifier ce qui serait le mieux à faire en termes d'aménagement pour réduire l'impact visuel d'une telle installation.

Vous voyez ici un peu en plus large, avec la vue avec le futur canal Seine-Nord-Europe sur la gauche du schéma. Donc l'usine que Axel vous a présentée auparavant avec la partie plutôt chimie au milieu, les entrepôts de stockage sur le sud de l'image et tout en haut de l'image, la partie plutôt bureaux avec à droite la torchère qui est un équipement de sécurité qui sera activé en dernier recours comme vous l'a expliqué Axel. De l'autre côté, donc là on voit plutôt la partie près du canal du Nord sur le bas de l'image et le futur canal Seine-Nord-Europe de l'autre côté avec la partie bureaux et ensuite les équipements que vous voyez plutôt réunis sur la partie droite et centrale de l'implantation de l'usine.

LE CLASSEMENT SEVESO ET LA MAITRISE DES RISQUES

C'est une usine qui sera classée Seveso seuil haut. Alors pourquoi Seveso seuil haut ? Je vous le rappelle à cause du stockage d'ammoniac, de la production d'hydrogène et de l'ammonitrate, de l'engrais, qui impose une surveillance très stricte des services de l'Etat, des contrôles inopinés, des contrôles réglementaires et dans le cadre des études que nous menons, notamment l'étude de dangers qui est en cours de réalisation, nous devons identifier les risques de l'usine mais également les risques des autres installations voisines, notamment la présence des silos de Noriap à côté, et donc afin d'éviter tout effet domino, ce sont des données qui sont prises en compte dans le cadre de l'étude de dangers, à la fois l'effet que pourrait avoir l'usine en cas d'accident et l'effet que pourrait recevoir l'usine en cas d'accident par exemple sur une installation voisine. Donc ça c'est un dossier qui est en cours de réalisation, qui sera communiqué aux services de l'Etat et qui pourra être bien sûr consulté par le public lors de l'enquête publique.

Et nous identifierons aussi toutes les questions de maîtrise des risques, ça avait été expliqué lors de l'atelier spécifique, mais la présence par exemple de murs de contention, de détection des anomalies qui sont des choses réglementaires et qui seront bien entendu mises en place dans le cadre du stockage et de la production d'engrais.

LA CRÉATION D'EMPLOI, LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION

Un petit point sur la partie emploi qui est une question très on va dire « en amont » actuellement de l'ouverture de l'usine mais une question qui est importante. On a pour objectif d'ouvrir en 2030 mais il sera nécessaire d'effectuer des recrutements bien sûr de façon anticipée.

On évoque donc la création de 250 emplois à terme en fonctionnement de l'usine donc sur différents postes que ce soit bien sûr de l'encadrement mais des postes en majorité « techniques » de production, de maintenance, d'opérateur aussi de port pour le chargement

des barges, et puis bien sûr tous les services techniques de sécurité, les services d'audit, les services de contrôle qualité, tout ce qui est alimentation aussi, cantine... L'ensemble des postes sont ici un petit peu réunis. L'objectif est de travailler bien sûr avec les acteurs du territoire. On est déjà en contact avec France Travail sur cette question-là.

On a pu faire des ateliers au lycée professionnel de Ham et déjà échanger avec les jeunes qui pourraient être intéressés. On ne vise bien sûr pas que les jeunes on vise aussi de recruter des personnes avec de l'expérience et qui pourront amener et encadrer les nouveaux. Principalement l'objectif est de travailler avec les acteurs locaux donc de pouvoir recruter des personnes ici au sein du territoire. Selon les compétences, il sera peut-être nécessaire d'aller chercher des personnes ailleurs mais en tout cas c'est vraiment un objectif clair du projet, c'est - à la fois à terme pour l'usine, mais aussi dans la phase de construction, où on estime qu'on atteint parfois des pics à 1000 personnes sur le site - de pouvoir travailler avec des entreprises des Hauts-de-France...

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

On a parlé rapidement en introduction des retombées économiques. C'est un des sujets aussi qui est important pour le territoire d'amener du dynamisme, de l'attractivité. Actuellement, les échanges qu'on a avec les services fiscaux nous ont permis d'estimer un montant qui reste bien sûr à confirmer de retombées de 20 millions d'euros pour le territoire sur une période de 25 ans, avec une répartition comme vous pouvez le voir ici entre la communauté de communes de l'Est de la Somme et la commune de Languevoisin. On a rappelé les taux de répartition qui sont définis par les services fiscaux avec 85% de retombées pour la commune, 15% pour la communauté de communes. Un objectif aussi qu'on a, c'est que la communauté de communes puisse travailler sur la répartition de ces retombées entre les différentes communes qui pourraient être impactées par le projet et pas uniquement la commune de Languevoisin.

L'OPPORTUNITÉ DU PROJET AU REGARD DES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ AGRICOLE

En conclusion par rapport à ce projet, la concertation a permis aussi de réfléchir à l'opportunité du projet, au regard des enjeux de souveraineté agricole et alimentaire. On a pu ouvrir un débat aussi sur la place des engrais de synthèse dans notre production actuelle agricole et les enjeux qui sont liés à leur approvisionnement. Il y a des tensions sur le marché, on dépend en grande partie d'importations hors de l'Union Européenne, de pays avec lesquels il y a des incertitudes politiques on va dire.

Bien entendu il y a une volonté de réduire l'usage d'engrais dans notre agriculture. On a tous plus ou moins une conscience environnementale et c'est vrai que c'est important de travailler à ça. Même si on va produire de l'engrais c'est un de nos objectifs d'étudier aussi cette question. Cependant on reste convaincu à court et à moyen terme qu'il est nécessaire d'avoir de réduire cette dépendance de l'agriculture française aux importations d'engrais, et de réduire aussi son empreinte carbone en travaillant sur une production plus vertueuse, qui permet de diminuer l'impact de CO2 de ces productions.

Je vais laisser la parole à Mathieu maintenant pour la suite de cette réunion.

PROCHAINES ÉTAPES

Mathieu David, animateur : Merci à vous pour ces éléments. Si on peut passer à la slide d'après... On va maintenant faire un point rapide, avant de nous tourner vers la salle, sur les prochaines étapes comme je l'ai dit, et faire un point sur le calendrier.

Je rappelle tout d'abord que la participation est possible jusqu'au 31 janvier c'est à dire jusqu'à demain minuit. La rubrique participative reste ouverte. Il y a des registres en papier dans certaines mairies du périmètre du territoire sur lesquels vous pouvez déposer une contribution par écrit, et les garants à ma gauche restent disponibles s'il y a des questions particulières notamment sur la démarche de concertation en tant que telle.

Je rappelle les dates qui ont déjà été dites par Monsieur Favre-Gilly : les garants rendront leur bilan de la concertation un mois après la clôture de la concertation donc à la fin du mois de février et au plus tard deux mois après le dépôt des bilans c'est au tour des maîtres d'ouvrage FertigHy et RTE de rendre leur rapport, donc au plus tard le 28 avril de cette année, rapport qui devra répondre aux questions ou préconisations qui auront été formulées au préalable par les garants dans leur bilan. Et je précise que l'ensemble de ces documents seront rendus publics donc ils seront mis en ligne sur le site de la concertation, sur le site de la CNDP également et ils seront annexés au dossier d'autorisation environnementale.

A l'issue de la concertation donc il y aura d'abord les bilans et la réponse des maîtres d'ouvrage ensuite va s'ouvrir une phase qu'on appelle concertation continue qui sera toujours encadrée par la Commission nationale du débat public qui désignera un ou deux garants pour accompagner cette démarche, donc c'est-à-dire que l'information et le dialogue vont se poursuivre jusqu'à a minima l'enquête publique, qui est aujourd'hui prévue à la fin de l'année 2025.

Et en parallèle de cette concertation continue il y aura la fameuse concertation « Fontaine » dont a parlé RTE, qui est vraiment propre au raccordement électrique, qui concerne davantage les acteurs et les élus du territoire si je ne me trompe pas, et donc qui est prévue au printemps.

Je vais peut-être laisser la parole à FertigHy maintenant pour présenter le calendrier du projet, la poursuite des études et les prochains jalons de votre projet.

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Je pensais que tu allais t'en occuper Mathieu parce qu'il suffit de lire mais bon je veux bien le faire à ta place. En plus on l'a déjà présenté plusieurs fois il me semble ce calendrier, mais plutôt que de lire je vais vous dire les grandes dates à retenir.

Notre objectif c'est de présenter le dossier de demande d'autorisation environnementale avant l'été, au mois de mai, éventuellement fin mai début juin. Ce dossier sera probablement à compléter jusqu'à la fin de l'été, septembre-octobre, et si tout se passe bien l'instruction à proprement parler devrait commencer en octobre avec un dossier complet, un dossier sur le plan environnemental avec l'étude de dangers etc. tout ce qu'il doit comprendre.

Ce qui nous amène à une enquête publique en fin d'année, début d'année prochaine, ça dépendra évidemment de des éléments, si le dossier est réellement complet, s'il manque des éléments, si les services de l'état ont des questions supplémentaires.

Et donc une instruction du dossier nous amènerait à une autorisation en milieu d'année, avant l'été 2026 si tout se passe bien début.

Et en parallèle nous aurons de mi-2026, enfin même probablement au deuxième, troisième et quatrième trimestre de l'année 2026, des décisions en parallèle de l'aspect « permis », des décisions plus financières, des affinages, des études des chiffrages etc. qui nous permettront d'arriver à une décision finale de l'investissement début 2027.

Donc on arrivera si tout se passe bien début 2027 en fin de travail de développement du dossier pour ensuite passer à une phase de construction et on vous l'avait déjà dit c'est trois ans de construction donc 2027-2029 on arrive à une mise en service en 2030, voilà.

Mathieu David, animateur : Et donc on disait dans le cadre de cette concertation continue, qu'est-ce que ça veut dire, c'est un terme un peu technique, c'est pas forcément très clair pour tout le monde. Donc il y aura d'abord la publication des bilans et ensuite on peut imaginer publication d'actualités en lien avec le projet, c'est à dire que le site internet concertation-projet-fertighy.fr restera activé et contiendra de nouvelles informations, des fiches thématiques, des études ou des conclusions d'études dont on discute aujourd'hui, il y aura de l'information tout au long. Et il y aura également, pas forcément sous forme de réunions publiques comme ce soir, mais des échanges réguliers avec les collectivités locales et avec les services de l'Etat qui vont se poursuivre sur un certain nombre de sujets, que ça soit sur la phase d'instruction, que ça soit sur la phase de retombée fiscale, d'aménagement paysager, enfin voilà il y a un certain nombre de sujets à imaginer pour poursuivre le dialogue avec le territoire.

Renaud Dupuy, animateur : Et maintenant on va passer au temps d'échange.

TEMPS D'ÉCHANGE

Mathieu David, animateur : On a essayé d'être assez synthétique pour pas prendre plus d'une heure, maintenant vous avez la parole, on vous écoute s'il y a des questions ou des contributions dans la salle.

Renaud Dupuy, animateur : Juste une petite précision, les débats sont comme d'habitude, vous avez l'habitude, ils sont enregistrés, si vous voulez que les propos que vous tenez vous soient accrochés dans le compte rendu, vous vous présentez, si vous voulez rester anonyme, vous pouvez rester anonyme. Juste je signale que la réunion est retransmise en ligne, qu'il y a des gens connectés qui nous écoutent et s'ils ont des questions à poser ils peuvent les poser par l'intermédiaire du chat. Vous avez la parole ! Monsieur ?

Mathieu David, animateur : Première question ici.

M. Depourcq, agriculteur : Olivier Depourcq, agriculteur à Cressy-Omencourt. Je reviens encore sur la question de l'eau ça va peut-être en faire sourire certains, c'est pas une question, c'est plutôt un avis. On a eu une année 2024 humide, au mois de janvier 2025 on dépasse les 150 millimètres, ce qui est énorme pour la région, et donc ce que je demande au cabinet TAUW qui fait l'étude hydrogéologique, d'être assez prudent sur les conclusions qu'ils vont en tirer. On va se retrouver en niveau d'eau haut dans nos fourrages. Par rapport à il y a 2 ans ou il y a 3 ans où on a eu des étés secs, on a tiré énormément sur la nappe, la DDTM nous met des restrictions importantes, et on a eu également un hiver avec une recharge hivernale très modeste et là il se passe exactement le contraire on est vraiment très haut en eau et ça va continuer avec les pluviométries actuelles, et donc prudence par rapport aux interprétations.

Renaud Dupuy, animateur : Axel ?

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Alors vous avez bien précisé que c'était un avis et pas une question mais je vais quand même vous répondre. Une des raisons du choix du cabinet Thau c'est parce que c'est des gens qui connaissent bien la région on a vraiment fait appel à ce cabinet qui connaît le contexte local, qui a travaillé déjà sur différents projets dans ce contexte local, et la question des hautes eaux basses eaux et de la prise en compte de ce qui est actuellement la situation qui n'est pas forcément une situation représentative d'un état normal et même à plus forte raison de sécheresse est bien sûr prise en compte dans leurs études. Donc je vous rassure, ils sont sensibilisés sur ce point-là et les travaux d'études qu'ils mènent actuellement ne vont pas se baser sur « voilà la situation et ce sera toujours comme ça ». Il y a bien un travail de prise en compte qui est fait de l'historique également.

Renaud Dupuy, animateur : Monsieur ici.

M. Demy : Bonjour, Benoît Demy, habitant de Bacquencourt.

J'ai une question pour RTE : entre Beaulieu et Frétoy-le-Château il y a une sortie électrique qui s'appelle l'Athéna, que vous devez connaître, et qui est pratiquement en ligne directe et qui peut éviter tous les villages. Vous pouvez passer entre Ercheu, arriver à Languevoisin directement, sans impacter toutes les communes que vous avez citées. Alors est-ce que ce poste électrique est assez puissant ? Il est à une distance égale à Hypercourt, ça c'est la première question.

La deuxième question c'est à FertigHy : vous me disiez le terrain sur lequel vous allez construire votre usine, parce que je pense que le projet est acté, enfin à mon avis, ne vous appartient pas. Alors aujourd'hui, pouvez-vous me répondre si un industriel qui est prêt à investir 1,3 milliard d'euros sur un terrain qui ne lui appartient pas est quelqu'un d'inconscient, ou si derrière il y a une possibilité que vous rachetiez ce terrain qui pour moi n'appartient pas encore en totalité au groupe Noriap ? Voilà, c'est mes deux questions.

Renaud Dupuy, animateur : À RTE d'abord, pour la première question ? Enfin pour la première réponse plutôt.

Christophe Garcia, Responsable de projet, RTE : Vous m'entendez, c'est bon ? Oui on vous entend bien, donc je me permets de vous répondre, j'espère que je vais être complet dans la

réponse. Donc le poste de l'Athéna effectivement possède des niveaux de tension équivalents à celui du poste de Pertain, donc le 225 000V, le niveau de tension qui est nécessaire pour raccorder l'usine. La question que vous posez je pense fait lieu des lignes électriques qui sont existantes, mais pour pouvoir raccorder le client, on crée une liaison électrique depuis un poste existant de RTE ainsi on n'a pas à recréer une nouvelle infrastructure de type poste électrique, et donc on se rattache à un des deux postes électriques qui est le plus proche et celui qui est le plus proche aujourd'hui c'est celui de Pertain. Donc le choix technico-économique a été fait de décider de raccorder depuis le poste de Pertain à Hypercourt, pour être le plus proche du site de FertigHy. La possibilité de raccorder depuis le poste de l'Athéna fait un tracé en liaison plus important, et donc plus coûteux pour la collectivité et pour le client FertigHy.

Nicolas Dominguez : Juste pour compléter, il y a aussi une problématique de capacité en fait dans le poste, qui ne nous permettrait pas de faire ce raccordement, tout simplement.

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Nous on avait posé la question parce que dans l'étude préalable, l'étude préliminaire, c'était l'Athéna qui était mis en avant, donc effectivement on avait bien remarqué que l'Athéna était à peu près à équidistance, sauf si tu me permets Christophe, pour compléter ton propos, il y avait quand même une vraie contrainte technique de disponibilité d'une cellule de départ. En fait le poste a un certain nombre d'équipements qui permettent de connecter une nouvelle ligne, et si je ne m'abuse sur l'Athéna il fallait faire des travaux, une extension du poste avec une absence de foncier pour étendre le poste etc, alors que sur Pertain il y a un départ facile à mettre en place. Je complète ton propos quand même.

Renaud Dupuy, animateur : Sur la question de la propriété ?

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Sur la question de la propriété, alors il existe de très nombreux projets industriels qui se construisent sur des terrains où l'industriel n'est pas propriétaire. Tous les projets qui se trouvent dans des zones portuaires, des zones industrielles, des grands pôles industriels que nous connaissons tous, dans une très grande majorité les industriels ont souvent une concession, ils ont une concession du terrain, cette concession elle est de longue durée, elle peut être de 30 ans, 50 ans jusqu'à 100 ans, mais c'est assez fréquent. Et dans le cas présent nous avons prévu de mettre en place une forme de concession qui s'appelle un bail emphytéotique, je vais toucher un sujet que vous n'aimez pas trop mais c'est la même chose qu'il y a sur les éoliennes, vous avez probablement pour ceux qui sont concernés signé des baux emphytéotiques et non pas des cessions de terrain. Ces baux emphytéotiques confient aux locataires des droits réels, ce qu'on appelle des droits réels, c'est-à-dire le droit d'hypothéquer le terrain, donc vraiment des droits qui correspondent au même droit qu'un propriétaire, à la différence près qu'il n'a pas le droit de vendre, c'est à peu près tout, sinon tout le reste c'est comme s'il était chez lui. Donc voilà ce que nous avons prévu d'avoir sur ce... Et c'est un schéma assez classique, y compris sur des grands projets industriels.

Mathieu David, animateur : Est-ce qu'il y a d'autres questions dans la salle ? Oui, Renaud une question ici.

M. Schiettecatte, maire de Villecourt : Benoît Schiettecatte, élu local et agriculteur. Il y avait une question dans les échanges de concertation qui me semblait intéressante et je n'ai pas entendu de réponse à ce sujet : est-ce que vous avez une usine pilote ou une autre usine qui tourne sur le même process que ce que vous projetez de faire sur Languevoisin ?

Thomas Habas, Chef de projet, FertigHy : Merci pour cette question. Sur ce point-là, en fait le projet à l'origine devait être fait en Espagne. Il y avait une étude de créer cette première usine en Espagne, ça ne s'est pas fait pour des raisons de raccordement, enfin plutôt d'approvisionnement électrique en énergie renouvelable et bas-carbone 24h sur 24, ce qui n'est pas encore le cas en Espagne. Donc le projet FertigHy est une première au niveau du fonctionnement de la production d'hydrogène à partir d'électrolyse donc d'électricité non plus de gaz, ensuite production d'engrais selon le procédé Haber-Bosch qui lui est un procédé maîtrisé depuis plus de 100 ans. Donc c'est plutôt le couplage de deux procédés techniques qui actuellement n'existent pas, il y a des procédés qui existent mais le couplage n'existe pas actuellement en Europe, il y a un projet un peu du même type en Amérique du Sud. Et en tout cas c'est deux procédés qui sont matures, bien maîtrisés, encore plus pour le procédé Haber-Bosch, et en termes de prototype en fait on n'a pas de prototype de ce type-là parce qu'au niveau de la capacité c'est pas concevable de faire un projet à petite échelle de ce type-là, déjà pour des questions de coût, et on n'apprendrait pas plus en le faisant à petite échelle qu'en le faisant maintenant parce qu'on sait déjà comment ça va fonctionner, et il y a déjà un retour d'expérience qui existe sur ces points-là.

Renaud Dupuy, animateur : Une autre question ici, j'y vais.

M. Zoïs : Bonsoir, Christophe Zoïs, de Ham. J'ai une interrogation en fait, bravo pour ce beau projet, je pense que ça serait un véritable plus pour notre territoire. J'ai vu beaucoup de chiffres notamment sur la fabrication, le tonnage, etc. et ma question en fait elle s'adresse presque aux agriculteurs : est-ce que ce produit, le CAN 27, est un véritable plus sur le marché ? Est-ce qu'il va être moins cher que ses concurrents ? Et est-ce qu'on est sûr d'avoir toutes ces capacités là dès les premières années en fait ?

Renaud Dupuy, animateur : Peut-être la réponse de FertigHy puis peut-être après s'il y a des agriculteurs dans la salle qui veulent répondre ils peuvent prendre la parole il n'y a pas de soucis. Axel ?

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Le CAN 27 en tant que tel je laisserai les agriculteurs répondre mais le CAN 27 c'est un ammonitrate. Les agriculteurs achètent de l'ammonitrate haut dosage, moyen dosage, j'imagine selon leurs habitudes selon leurs équipements, selon les prix d'une année à l'autre. Je ne vais pas trop m'avancer sur ce terrain-là c'est plutôt eux qui connaissent leur stratégie d'achat. Est-ce que cet engrais sera moins cher que l'engrais présent aujourd'hui ? La réponse est non, il ne va pas être moins cher. L'objectif de ce projet c'est finalement de faire en France quelque chose qui aujourd'hui vient de pays étrangers desquels nous dépendons fortement et desquels nous voulons nous défaire, on cherche à réduire cette dépendance. Et on cherche à réduire cette dépendance non seulement en faisant de l'engrais mais en faisant de l'engrais décarboné, d'abord parce qu'en France on n'a pas de gaz ou quasiment pas, et parce que faire de l'engrais avec du gaz on a vu que c'était extrêmement polluant donc on va chercher à le faire avec de l'électricité.

Est-ce que le processus coûte plus cher ? Oui, il coûte plus cher, après c'est aussi pour ça que ce projet voit le jour aujourd'hui et n'a pas vu le jour il y a 10 ans, c'est parce que nous avons aujourd'hui accès à une énergie, notamment une énergie renouvelable, qui abaisse quand même assez fortement les coûts d'accès à l'énergie, nous avons également une maturité du secteur et notamment de la production d'hydrogène vert qui permet d'arriver à des coûts compétitifs à l'échelle industrielle, et nous avons aussi, c'est vrai, un projet qui dépendra d'un certain nombre de subventions et d'aides à la fois européennes, nationales et régionales pour réduire finalement cet écart entre un engrais polluant importé d'aujourd'hui et un engrais FertigHy demain.

Renaud Dupuy, animateur : Est-ce qu'en complément il y a des agriculteurs qui ont des éléments complémentaires de réponse pour monsieur sur l'usage de cet engrais-là ?

Mathieu David, animateur : Oui, premier rang, Renault.

Renaud Dupuy, animateur : Allez-y.

Damien François, directeur de Noriap : Je peux intervenir en tant qu'agriculteur mais également en tant que représentant d'un collectif d'agriculteurs qui est la coopérative Noriap que je dirige, je suis Damien François, directeur de Noriap. Aujourd'hui on commercialise largement de l'ammonitrate plutôt de l'ammonitrate 27, c'est la deuxième forme d'utilisation d'azote après la solution azotée par les agriculteurs donc c'est vraiment une forme très courante d'azote, c'est un de nos grands produits qui est demandé par les agriculteurs. Mais c'est de l'ammonitrate 27 classique, dit « gris », je crois qu'on l'appelle comme ça.

Donc cet engrais bas-carbone il est attendu pas spécifiquement par les agriculteurs, il est attendu par les clients des agriculteurs. Nous, nos clients qui nous achètent du blé qui demain vont acheter de la betterave, du lin, de la pomme de terre, veulent des produits agricoles bas-carbone, c'est-à-dire des produits agricoles qui garantissent qu'ils n'ont pas émis de gaz à effet de serre et le plus gros facteur d'émission de gaz à effet de serre quand on produit du blé, de la betterave, du lin, ou de la pomme de terre, c'est l'engrais. Donc si on leur vend un engrais bas-carbone certes plus cher, on ne sait pas de combien aujourd'hui, en fonction des subventions de l'Etat, de l'Europe, en fonction de la taxation des autres engrais et on verserait ces taxes à l'utilisation de ces engrais vertueux, ce premium, ce surcoût, il serait compensé par l'achat d'un blé, d'une betterave, d'une pomme de terre, plus cher également en compensation, voilà. Donc l'agriculteur serait incité à acheter cet engrais bas-carbone s'il participe à une filière bas-carbone.

Mathieu David, animateur : Merci pour ces précisions. Autres questions dans la salle ? Sur l'engrais ou sur d'autres sujets ? Non ? Je me tourne derrière vers la régie, est-ce qu'on a des questions en ligne qui ont été déposées ?

Renaud Dupuy, animateur : Pas de questions en ligne ? Non. On a épuisé pour ce soir l'ensemble des questions. On va passer, à moins qu'il y en ait d'autres, on va passer la parole aux garants pour leur conclusion et après je passerai la parole à Madame la Sous-préfète pour terminer notre réunion. Monsieur Wattiez, vous avez la parole.

CONCLUSION DES GARANTS

Jean-Raymond Wattiez, garant (CNDP) : Oui alors on avait, avec mon collègue on s'était partagé un peu les rôles, donc il a rappelé le rôle de la CNDP en introduction, et moi je vais juste vous présenter un petit peu le regard qu'on porte sur le déroulé de cette concertation.

Et puis en préalable je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette concertation, remercier les élus qui ont mis à disposition des salles, qui ont accepté de relayer l'information, on a parlé des registres papiers, remercier Madame la Sous-préfète, Monsieur le Préfet qui a accepté que la conférence de presse sur la présentation du projet, soit reculée pour qu'on puisse en même temps présenter cette concertation, c'était juste avant que l'on ouvre la concertation préalable.

Et puis aussi remercier RTE et FertigHy puisque depuis le mois de juillet de l'année dernière on travaille ensemble, nous garants on a été nommés comme garants au mois de juillet et donc depuis le mois de juillet on travaille avec RTE et FertigHy notamment pour préparer ce dossier que vous avez pu trouver encore à l'entrée, et puis surtout préparer des modalités qui ont permis quand même avec toutes les séquences auxquelles vous avez pu participer en assez grand nombre, vous avez vu tout à l'heure un peu plus de 300 participants, et donc on peut dire aujourd'hui que nous en tant que garants on est très satisfait de la manière dont cette concertation s'est déroulée.

Juste une petite information parce que je pense que vous avez dû vous interroger tout à l'heure, RTE a évoqué cette fameuse appellation concertation « Fontaine » alors bon c'est un peu compliqué, mais en fait si vous voulez, il y a les concertations préalables comme celle qu'on va clôturer demain, relèvent du Code de l'environnement et elles sont obligatoires pour les projets industriels au-delà d'un seuil de 600 millions d'euros, mais elles sont aussi obligatoires pour les raccordements électriques avec des seuils qui sont des seuils de puissance, et qui sont aussi des seuils de longueur de réseau et donc à la fois RTE et FertigHy étaient contraints de solliciter la CNDP pour participer à cette concertation préalable. Alors si j'étais vraiment exigeant dans l'information on pourrait dire que RTE était moins contraint que FertigHy puisqu'il n'atteignait pas complètement les seuils, mais bon on va pas entrer dans tous les détails, ça n'a pas beaucoup d'intérêt ce soir. Et donc quand on vous parle de concertation « Fontaine » en fait ça fait référence à une circulaire de 2002 qui dit que quand on est en phase de construction, on n'est pas en phase de préparation de projet, c'est le Préfet qui décide de l'organisation d'une concertation qui cette fois-ci n'est pas publique, en fait elle concerne des parties prenantes, par exemple les agriculteurs, et elle est organisée quand le faisceau de moindre impact est suffisamment déterminé pour qu'on puisse... voilà. Donc il y a une différence entre la concertation préalable de ce soir pour le grand public et la concertation Fontaine qui concerne un public plus restreint.

Et puis encore un petit mot j'ai beaucoup apprécié avec mon collègue ce qu'Axel De Bienassis a dit tout à l'heure en tant qu'industriel, il a dit que faire une concertation ça lui paraissait complètement utile et que manifestement ça n'a pas retardé le projet. Je rappelle les dates, on a décidé d'organiser cette concertation au mois de juillet, on est au mois de janvier, 6 ou 7 mois plus tard, vous êtes toujours en train de travailler sur la préparation de votre demande d'autorisation environnementale, et ça n'est pas cette concertation qui retarde votre projet,

contrairement à ce qu'on entend, certains voudraient supprimer vous savez, dans le Code de l'environnement les concertations pour les projets industriels. Manifestement, je suis garant depuis un certain nombre d'années, je n'ai jamais entendu un industriel se plaindre des concertations préalables, ça ne retarde pas leurs projets, au contraire ça leur permet de les affiner et puis de ne pas arriver sur un territoire d'une manière brutale. Vous imaginez, s'il n'y a pas de concertation préalable FertigHy arrive, s'installe et puis vous apprenez, vous habitants, qu'il va y avoir un investissement d'1 milliard 500 millions, on va produire 500 000 tonnes par an d'engrais, et puis personne ne l'aura entendu préalablement. Donc ça a vraiment cette utilité, et en tant que citoyen c'est peut-être bien que si le projet de supprimer les concertations pour les projets industriels revient, ce serait bien que tout le monde réagisse pour dire que ce serait vraiment une erreur. Voilà, c'est un petit peu en préalable.

Alors quand mon collègue et moi-même on a été nommé comme garants, c'est toujours comme ça, on reçoit une lettre de mission et dans la lettre de mission, il y a des recommandations. Et donc on a voulu juste pour terminer peut-être reprendre certains points de la lettre de mission et puis surtout pour montrer que à la CNDP quand ils rédigent la lettre de mission, ils sont à Paris on pourrait dire qu'ils sont éloignés des réalités du terrain, ils font des lettres de mission un peu copier-coller, vous allez vous rendre compte que non, c'est à dire qu'à partir du dossier que FertigHy et RTE ont donné à la CNDP, les commissaires qui font partie de la CNDP qui ont travaillé à la rédaction de cette lettre de mission se sont pas trompés sur les recommandations qu'ils nous ont adressées. Pourquoi ils se sont pas trompés ? On va le voir, c'est que vous public pendant cette concertation préalable, les questions que vous avez posées tombent presque dans le cœur de la cible des recommandations que la CNDP nous avait données à nous en tant que garants, en disant soyez vigilants sur ces points qu'on va voir maintenant.

Donc le premier point sur lequel on nous avait demandé d'être vigilants c'était la question des opportunités du projet et de ses alternatives. Bon il se trouve que pendant les réunions publiques, vous public, ce sujet-là n'a pas véritablement été abordé, il faut le reconnaître. Tout a été abordé dans les questions sur le site de la concertation et dans certaines contributions. On peut trouver ces interrogations suivantes et on verra aussi que nous en tant que garants quand on va faire notre bilan et qu'on donnera des recommandations à FertigHy, il y aura certainement une recommandation sur démontrez un peu plus, encore que c'est dans votre dossier, vous verrez il y a une page dans le dossier qui fait des comparaisons entre le type d'engrais que vous allez produire et par exemple l'urée qui est une autre forme d'engrais mais qui a des qualités agronomiques qui sont tout à fait différentes, mais en tout cas, dans le public il y a des questions qui ont été posées sur les émissions de gaz à effet de serre après épandage, et ça renvoie aussi à la dégradation de la qualité des sols et puis ça renvoie d'une certaine manière aussi à des interrogations sur le modèle agricole. Vous verrez sur le site de la concertation, il y a quelques contributions qui insistent beaucoup sur : faut-il continuer à mettre des engrais ou y a-t-il des modèles de production agricole qui pourraient se passer d'engrais de synthèse ? La question est posée.

Alors là on entre dans un sujet : la sécurité, le stockage de l'ammoniaque, le stockage de la synthétique, le stockage des engrais produits, et donc la question de la sécurité, le fait que le projet va relever de la réglementation Seveso seuil haut, et donc sur ce sujet-là, pendant la concertation on a entendu beaucoup de questions. C'est une sélection là des questions que

vous avez posées. Par exemple : s'il y a explosion, l'impact serait sur quelle étendue ? Est-ce que c'est que la commune du site du projet qui serait concernée ou est-ce que ça concernerait les territoires plus larges ? Les effets dominos ?

Est-ce qu'on peut aller visiter une usine d'engrais en fonctionnement ? La question a été posée, du type du projet FertigHy on a bien compris que pour l'instant ça n'existe pas.

Et puis des questions plus précises : en cas de tempête est-ce que l'usine résistera ?

Et puis le périmètre de sécurité, c'est intéressant comme question puisque dans la mesure où l'usine sera classée Seveso seuil haut, vous savez que dans ce cas-là il y a un périmètre et toute une série d'instances qui sont à mettre en place notamment pour assurer la sécurité.

Alors sur l'alimentation électrique on a eu franchement peu d'interrogations, il y a eu un atelier spécifique qui a concerné cette question, vous avez un peu tout à l'heure évoqué et même déjà répondu à certaines interrogations. On a essentiellement entendu des questions sur « est-ce qu'il y aura des champs électromagnétiques ? » et puis aussi surtout la question des agriculteurs, puisque vous savez que la ligne sera enterrée, « à quelle période les travaux interviendront ? »

Bon tout à l'heure mon collègue a dit « on va pas faire de sommation on ne va pas ajouter combien de questions ont été posées sur l'eau », mais c'était un sujet dominant durant cette concertation sur les prélèvements de l'eau dans la nappe. On a beaucoup entendu à la réunion qui était consacrée à ce sujet : est-ce qu'à un moment donné il y aura des choix à faire entre autoriser des agriculteurs à irriguer leurs champs ou permettre à FertigHy de continuer à fonctionner ou est-ce que les deux seront concernés s'il y a des restrictions ? Bon c'est des questions qui ont été posées et puis ensuite évidemment la question des eaux rejetées, certains ont évoqué le risque que des eaux usées soient rejetées dans le canal actuel et notamment les risques sur la faune.

Et puis alors on a évoqué la question des algues vertes mais bon là vous voyez ça fait référence sans doute à d'autres territoires, je ne pense pas que ça concerne beaucoup ici ce qui pourrait se passer, mais en tout cas le sujet a été évoqué.

Alors dans la lettre de mission on nous demandait d'être vigilants aussi à ce que la question des transports puisse être traitée, vous avez posé des questions, notamment c'est juste un exemple, vous avez souhaité savoir la dolomie d'où elle venait, comment elle arriverait, mais il y a aussi des questions qui ont été posées sur les productions d'engrais, comment ça va circuler, est-ce que ça sera par bateau, par route, bon il y a déjà eu des réponses qui ont été apportées par FertigHy. Si c'est dû à la consommation locale, ils ont déjà répondu qu'à ce moment-là il y aurait certainement plus de transport par route, si c'est une clientèle qui est plus éloignée du site de production il y aura à ce moment-là utilisation de la voie d'eau, c'est la réponse qui a été apportée à ce stade.

Et puis ensuite c'est essentiellement des points de vue qui ont été émis très récemment dans certaines contributions sur le modèle agricole. Il y a des questions qui ont été posées qui notamment sont sous cette forme-là de dire : si demain il y avait un changement de modèle agricole, est-ce qu'il y aurait encore besoin d'une usine de production d'engrais ? La question a été posée dans ces termes.

Et puis je pense que c'est le dernier point sur lequel on nous demandait d'être vigilants, c'était les impacts dans la proximité, on se rappelle, pour ceux qui ont pu participer à la réunion exceptionnelle qui a été organisée à Languedoc, que les sujets des nuisances sonores, des

nuisances olfactives, du trafic éventuel de poids lourds, la question de l'intégration paysagère, la question de la qualité de l'air ... Et puis aussi c'est des impacts de proximité : est-ce qu'il y aura des entreprises locales qui seront concernées par les travaux de construction ? Et puis aussi les questions de recrutement, de conditions de travail dans l'entreprise, il y a des questions qui ont été posées également sur ce terrain.

Je voulais simplement vous rappeler ces quelques points évidemment qui ne sont que des sélections, c'est pas du tout exhaustif on essaiera de l'être évidemment dans notre bilan. Et tout à l'heure vous avez donné un calendrier en disant que le bilan sortirait le 28 février, il sortira sans doute, avant on essaiera d'être plus rapide. Merci pour votre écoute.

Mathieu David, animateur : Merci monsieur Wattiez. Pour le mot de conclusion, je me tourne maintenant vers Madame la Sous-préfète à qui je vais laisser la parole pour un dernier moment.

Madame La Sous-Préfète : Merci beaucoup, merci de me permettre de conclure cette séance d'échange très intéressante, très riche. Vous l'aurez compris, il s'agit en fait de la première séquence de la concertation parce qu'il y a encore un gros travail de formalisation, également de synthèse et aussi du rapport des maîtres d'ouvrage dans le cadre de cette séquence de formalisation. Je voudrais souligner la qualité vraiment de cette concertation qui a été menée par Monsieur Favre-Gilly et Monsieur Wattiez. Cette concertation permettra bien évidemment d'assurer une transparence complète du processus décisionnel j'ai pu remarquer en tout cas à travers ce qui a été présenté ce soir une forte participation, des questionnements pertinents, intéressants, et également des préoccupations légitimes dans les verbatims, mais aussi dans vos questions ce soir. Alors ces questions et ces éléments contribueront bien évidemment au processus d'élaboration d'un tel projet, un projet qui présente vous l'aurez compris des forts enjeux socio-économiques mais aussi des impacts significatifs pour le territoire. Cette démarche de concertation constitue bien me semble-t-il, en tout cas il faut insister là-dessus, un préalable, on est bien sûr une phase amont du projet alors que nous allons entrer, comme vous le savez et comme on l'a expliqué, dans la phase d'autorisation environnementale avec en ce qui concerne les services de l'Etat la phase d'instruction du dossier et de lancement donc de l'enquête publique. Le projet apparaît ambitieux à bien des égards : on a parlé de décarbonation du secteur agricole, mais aussi de la filière agroalimentaire, il y a des enjeux également de souveraineté, mais aussi de réindustrialisation d'un territoire, un territoire et là je me tourne vers les élus, qui n'a que trop souffert ces 20 dernières années je relisais à l'occasion d'un échange qu'on a pu avoir en début d'après-midi avec la Chambre régionale des comptes, on échangeait sur ce territoire, on échangeait notamment sur un article récent du Courrier Picard qui mettait en avant le taux de pauvreté mais également le taux de chômage de ce territoire le plaçant justement dans l'un des territoires les plus pauvres, le plus pauvre d'ailleurs du département de la Somme. Pour autant il va de soi que les choses, et il faut se dire les choses, qu'il nous faudra, au service de l'Etat, bien évidemment suivre ce dossier dans les différentes étapes à franchir dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale. L'Etat vous le savez est le garant de la décision à venir et ce quelle que soit la décision, la concertation ça n'est pas autorisation, ça n'est pas enquête publique, donc le processus d'instruction de l'autorisation environnementale dans ses différents aspects, que ce soit au titre du Code environnemental mais également du Code de santé publique, donc ce processus va être enclenché. Et bien

évidemment les différents sujets qui ont été abordés à l'occasion de cette concertation, mais aussi les éléments partagés ce soir, seront appréhendés avec la plus grande rigueur par les services de l'Etat bien évidemment. Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Mathieu David, animateur : Merci Madame la Sous-préfète, à mon tour de tous vous remercier pour votre participation et pour votre mobilisation tout au long de cette concertation. Comme je disais, vous aurez bientôt des nouvelles du projet avec le bilan des garants et du rapport du maître d'ouvrage, et pour un dernier mot avant de conclure je vais me tourner vers FertigHy et vers Axel pour un dernier mot de conclusion.

Axel De Bienassis, Directeur du développement, FertigHy : Je ne suis pas certain que ce soit très protocolaire de me laisser la parole en dernier mais bon, puisqu'on me donne ce dernier mot j'en en aurai qu'un : merci, merci à tous, et je vous le dis sincèrement ça a été une expérience parfois houleuse parfois agitée d'échanger avec vous mais une expérience qui clairement enrichit le projet, enrichit notre démarche et merci à tous pour votre collaboration dans cet exercice.

(applaudissements)

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION
D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT
ÉLECTRIQUE

CONCERTATION
PRÉALABLE

2 décembre 2024 –
31 janvier 2025



Réunion de synthèse
30 janvier 2025



FertigHy



PROGRAMME DE LA RÉUNION

1 La concertation préalable et le rôle des garants

2 Synthèse des avis exprimés

3 Point d'étape sur l'avancée du projet

4 Les prochaines étapes

5 Temps d'échanges avec le public

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

LA CONCERTATION PRÉALABLE



Une concertation préalable au titre du Code de l'environnement

Co-saisine de la CNDP par FertigHy et RTE en juillet 2024

Concertation organisée sous l'égide de la CNDP (avec garants)



Objectifs : Permettre un débat sur :

- L'opportunité du projet
- Ses **objectifs** et ses **caractéristiques principales**
- Les **enjeux socio-économiques**
- Les **impacts significatifs** sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les **solutions alternatives**, y compris l'absence de mise en œuvre du projet
- Les modalités d'information et de participation du public à l'issue de la concertation

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

LE RÔLE DES GARANTS

Alexis FAVRE-GILLY et Jean Raymond
WATTIEZ



MA PAROLE A DU POUVOIR



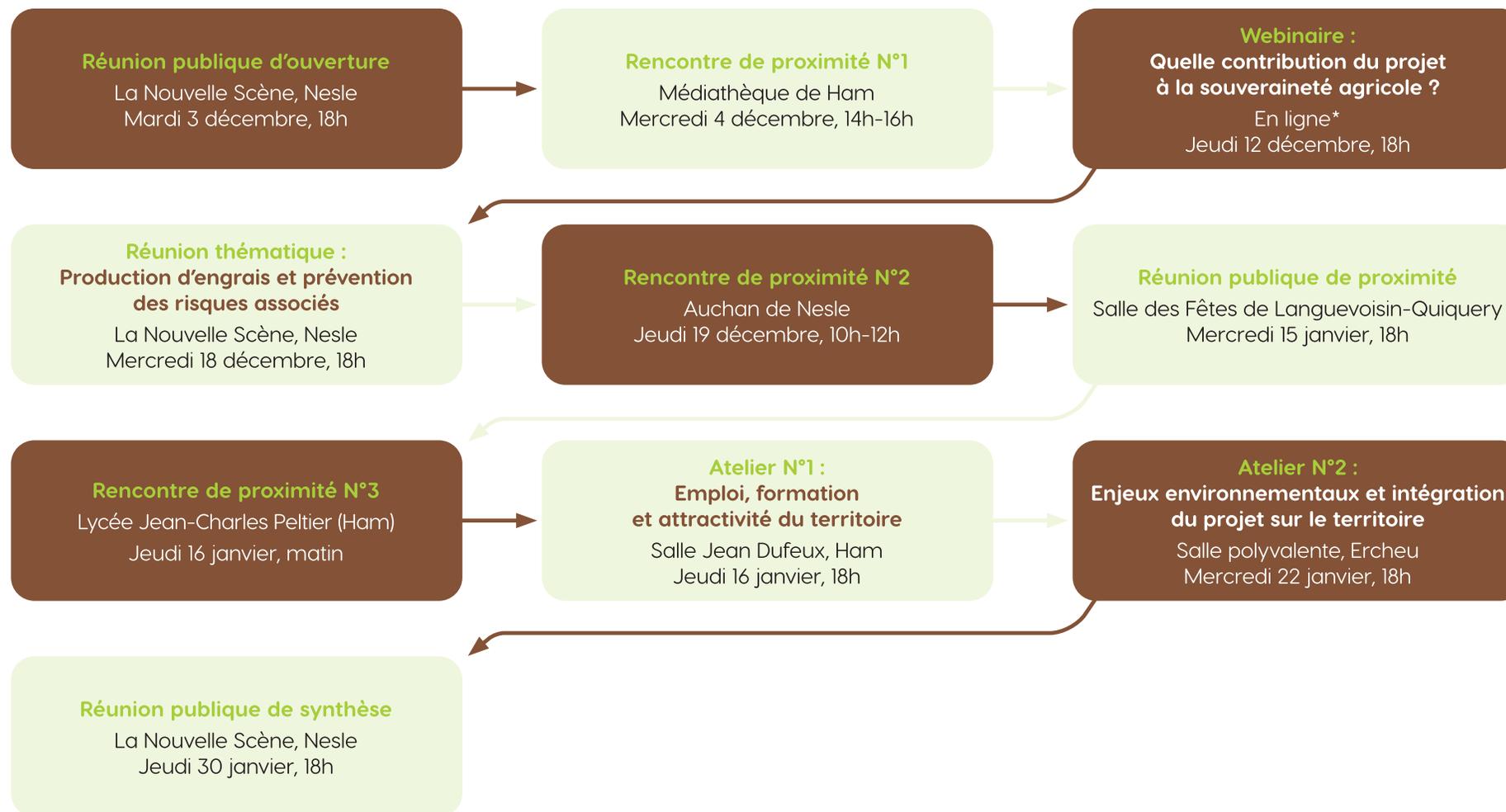
Les modalités de la concertation

- **Calendrier de la concertation préalable** : 2 décembre 2024 – 31 janvier 2025
(9 semaines)
- **Périmètre d'information de la concertation** : 49 communes, réparties sur 3 Communautés de communes :
 - La Communauté de communes de l'Est de la Somme (CCES)
 - La Communauté de communes du Grand Roye
 - La Communauté de communes Terre de Picardie
- **9 temps d'échange** ouverts au public, dont certains **accessibles en ligne**

PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Le programme de la concertation



PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS



La concertation en quelques chiffres

- **9** Semaines de concertation
 - **10** Temps d'échange
 - **49** Communes réparties sur **3** Communautés de communes
 - **5 000** Dépliants d'information distribués
- **+ 250** Participants aux réunions
 - **+ 1 000** Visiteurs uniques sur le site
 - **+ 100** Questions et contributions en ligne
 - **+ 30** Articles et reportages dans la presse

Ce que nous pouvons retenir de la concertation

- La concertation a permis de **présenter plus en détails le projet** aux participants
- **L'ensemble des thématiques liées au projet a pu être abordé** : fonctionnement de l'usine, débouchés, sécurité industrielle, impacts environnementaux, retombées économiques
- Pour les porteurs du projet, la démarche aura permis **d'ouvrir le dialogue avec le territoire** et **d'identifier les principales préoccupations** des habitants et des élus
- **Des inquiétudes légitimes** ont été exprimées par les participants, au premier rang desquels les riverains et les agriculteurs
- Cependant, **les objectifs et l'opportunité du projet ont été majoritairement partagés par le public**

Des interrogations sur la concertation et l'intérêt de la démarche...

- « Je voulais savoir si l'implantation de l'usine FertigHy était déjà déclarée projet d'intérêt national majeur. Dans ce cas, **à quoi sert une concertation obligatoire ?** »
- « On écoute des choses très intéressantes et c'est passionnant. »
- « Je pense qu'aujourd'hui, **ces périodes de négociations, de dialogues sont vraiment importantes**, permettent à chacun de s'exprimer, de lever les questions, les interrogations en ayant des réponses. »
- « Depuis tout à l'heure, **on a finalement très peu de réponses**, que ce soit sur l'eau, que ce soit sur les impacts, etc. Et c'est normal puisqu'on est au stade préalable de l'étude. »
- « **Quels vont être les recours possibles ? Et jusqu'à quand il y a des recours ? Et pour qui, par exemple, les citoyens, les communes, etc., face à ce projet ?** »

... Avec quelques remarques sur l'information apportée aux habitants

- « *Tous nos administrés méritent, et je suis sûre que vous en conviendrez, d'être mis au courant de votre projet* »
- « *Est-il prévu une rencontre avec les habitants des deux communes les plus implantées par le projet FertigHy, à savoir les communes de Languevoisin et de Breuil ?* »
- « *On n'a pas reçu les documents en mairie de Breuil non plus.* »

De nombreuses questions sur le choix du site de Languevoisin

- « *Je n'ai pas très bien compris **pourquoi on a choisi Languevoisin plutôt que Nesle.*** »
- « *Sur la zone de Nesle, il y a déjà une grosse zone industrielle. Pourquoi en faire une deuxième à Languevoisin alors que nous en avons déjà une tout près ?* »
- « *Pourquoi ne pas avoir installé la production d'hydrogène à côté du transformateur ou de la station où vous allez prendre l'électricité ?* »
- « *Je rejoins aussi l'avis de nombreuses personnes présentes ou pas qui pensent que c'est totalement justifié d'étudier la possibilité de déplacer le projet sur la zone de Nesle plutôt que de la placer sur Languevoisin.* »
- « **Y a-t-il incompatibilité entre votre projet et la plateforme de Nesle ?** »
- « *Je voudrais savoir à **qui appartient le terrain ?*** »

Des demandes de précisions sur les caractéristiques de la future usine...

- *« J'aurais voulu savoir s'il existait en France, en Europe, dans le monde, une usine similaire ? Et où ? Ça peut être intéressant. Quel est son niveau de production ? »*
- *« Quelle sera la hauteur et la largeur ? Est-ce que vous avez des vues à nous faire voir pour vraiment qu'on se rende compte ? »*
- *« Quel serait le dosage maximum de stockage d'engrais autorisé sur le site ? »*
- *« Quel est le volume moyen de stockage d'ammoniac de la future usine d'engrais ? »*
- *« Vous n'avez pas parlé de ce que vous allez faire des déchets. J'aimerais savoir ce que vous allez en faire et les mettre où. »*

... et sur l'engrais CAN 27 ainsi que ses débouchés

Sur la spécificité de l'engrais CAN 27

- « *Sous quelle forme ça se présentera ? Sous forme liquide ?* »
- « *Ça ne va plus être de l'engrais de synthèse ?* »

Sur le marché des engrais et les débouchés de l'usine

- « *Est-ce que les 500.000 tonnes prévues vont couvrir les besoins en Hauts-de-France ou plus large ?* »
- « *Il n'y a pas eu d'études de marché ?* »
- « *Quelle part pour les agriculteurs locaux, de la Somme, des Hauts-de-France ? Les engrais, ils vont être destinés à qui ?* »

Quelques questions sur le raccordement électrique

- *« Quel sera le tracé du futur raccordement électrique ? »*
- *« Que se passe-t-il en cas de coupures électriques ? »*
- *« Concernant l'alimentation électrique de l'usine : pourquoi une seule ligne et pas deux ? »*
- *« Est-ce qu'à un moment donné ce ne serait pas plus prudent de prévoir aussi une autre alimentation en termes d'énergie ? »*

Une inquiétude forte sur la consommation en eau de la future usine et le risque de concurrence avec les besoins agricoles

- « **Quelle est la consommation d'eau sur l'année prévue ? Où pensez-vous la pomper ?** »
- « *On a entendu dire (...) que potentiellement, vous pourriez récupérer les eaux de la station d'eau de SYRAL. Qu'est-ce qu'il en est ?* »
- « *Vous dites que vous allez la prendre dans la nappe. Et où vous pensez creuser dans la nappe ? Parce que je suis irrigant autour, là vous commencez à nous inquiéter quand même.* »
- « **Est-ce que les agriculteurs auront encore, à la distance qu'ils ont forée, l'eau nécessaire pour irriguer leur culture ?** »
- « *Est-ce qu'il y aura une étude d'impact par rapport aux puits d'irrigation qui se trouvent autour ?* »
- « **Le sujet de l'eau est vraiment très, très important.** Tout ce qu'on va pouvoir réemployer sur le territoire sans prélever dans la nappe, il va falloir qu'on le fasse. »
- « *On a passé une période de sécheresse. Comment vous allez faire, vous ?* »

De nombreuses questions sur l'impact du projet sur le cadre de vie

Sur l'impact paysager

- « Est-ce que dans cette somme, il est intégré la dépense pour l'intégration de l'usine dans l'environnement, pour la rendre invisible ? »
- « Comment voyez vous l'intégration de l'usine dans l'environnement de Languevoisin-Quiquery ?
De quel budget disposez-vous pour rendre cette usine "aveugle" aux habitants ? »

Sur les odeurs, le bruit et les nuisances potentielles

- « J'aurais voulu savoir au niveau des nuisances, que ce soit pour le voisinage ou pour la faune, comme on peut avoir sur les **nuisances lumineuses** comme sur le site de Mesnil-Saint-Nicaise. »
- « Parfois, les habitants de Nesle, Mesnil ou les alentours subissent des mauvaises odeurs. Donc, ces nuisances-là existent et vous ne pouvez pas dire le contraire. »
- « Quelles sont les mesures envisagées pour supprimer, limiter et si possible compenser les inconvénients de l'installation de l'usine ? »

De nombreuses questions sur l'impact du projet sur le cadre de vie

Une interrogation autour de l'impact du projet sur la valeur immobilière

- « *Au niveau des conséquences sur les ventes de propriétés dans le cercle, on va dire d'un kilomètre et demi autour de cette usine, vous vous rendez bien compte que **la valeur immobilière va descendre.*** »
- « ***Est-ce que l'impact sur le prix de l'immobilier pour les habitants alentours sera aussi évalué** et porté à la connaissance des personnes concernées ?*
- « *Nous, la ville de Nesle, on est aujourd'hui concerné par un site Seveso seuil haut, avec un périmètre de 1,2 km. Depuis la mise en application de ce périmètre (...), **les prix des maisons ont augmenté plus vite à Nesle qu'à Ham ou Roye,** par exemple.* »

Des questions sur la gestion des risques et des inquiétudes exprimées par les habitants

- « **Que comptez-vous faire pour contraindre et supprimer un risque d'explosion, alors que votre usine n'a pas d'équivalent dans le monde ?** »
- « **Même si vous prenez toutes les précautions connues à ce jour, il y aura forcément un risque pour nos villages proches.** Le risque n'est peut-être pas connu aujourd'hui mais ça peut se présenter un jour. »
- « **Je voulais parler de l'usine Metex à Amiens parce qu'il y a eu un accident industriel en 2023, malgré toute la sécurité qui tourne autour des sites Seveso classés seuil haut. Et on voit bien que tout ça n'est pas infaillible et c'est très inquiétant.** »
- « **Partout où ce type d'usine est implanté, il y a eu des "incidents", quels sont les dispositifs mis en place en cas d'avaries ?** »
- « **A quel moment on pourra voir des cartes sur lesquelles (...) on puisse comprendre quels sont les villages impactés ?** »

Des interrogations sur le trafic routier et les modes de transport, à la fois en phase chantier et en phase d'exploitation

- « *Qu'est-ce que vous prévoyez comme volume en flux routier ?* »
- « *Pour moi aussi, le trafic routier sur la RD 930 me paraît important. (...) **Augmenter de façon significative le trafic sur cette route nous perturbera fortement.*** »
- « *Cela supposera de l'exportation vers d'autres régions par camion j'imagine, est-ce que les réductions de GES que j'approuve seraient annulées ?* »
- « **La voie navigable de préférence** »
- « *Comment allez-vous transporter dans un rayon proche de, on va dire, 150 kilomètres ? Vous allez utiliser des camions. Vous allez utiliser la péniche pour des transports à l'export ?* »
- « *Comment vous allez faire pour **empêcher ces camions de traverser Languevoisin?*** »
- « **Pourquoi n'avez-vous pas pensé au ferroviaire, aux trains ?** »

Des questions sur l'emploi et les retombées économiques, mais une thématique qui a peu mobilisé malgré deux temps d'échange dédiés à ce sujet

- « **Combien d'emplois sont attendus ?** »
- « *Quelle part des emplois sera réservée aux locaux ?* »
- « *Ça sera quels types de poste dans l'usine ?* »
- « *Quand sera le bon moment pour commencer les programmes de formation, de recrutement ?* »
- « *Vous pensez embaucher tout ce qui est production **d'ici combien de temps** ?* »
- « *Je pense que les jeunes veulent travailler (...) mais par contre **il faut un salaire en conséquence*** »
- « *Vous nous avez annoncé 20 millions (...) et ça, vous nous dites que **ça va retomber dans les caisses de la CCES** ?* »

Enfin, un débat plus large sur l'opportunité du projet et les enjeux de souveraineté agricole

- « On sait très bien aussi les enjeux du territoire, les enjeux nationaux et on n'est pas forcément contre. **On sait bien que ce projet est d'utilité** »
- « Ce qui ne veut pas dire qu'on est défavorables à l'implantation de l'usine, et qu'on est contre le développement, et qu'on est contre ce que la France retrouve son indépendance agricole »
- « Je signalerais juste que **pour la souveraineté alimentaire, il faut d'abord s'adresser à nos dirigeants politiques**, car vous savez très bien que quand on va signer un accord avec le Mercosur, ou qu'on fait rentrer des produits ukrainiens sous prétexte de faire des choses, la souveraineté alimentaire, malheureusement, on la perd. »
- « **Est-ce que l'objectif du projet est la maximisation ou la sécurisation des produits ?** (...) Est-ce qu'on est fondé à mettre beaucoup d'engrais pour exploiter le sol (...) ou est-ce qu'on est là pour cultiver la terre ? Est-ce qu'on est là pour être à l'écoute du sol ou pour l'exploitation du sol ? »
- « Avons-nous vraiment besoin d'engrais alors que nous devrions sortir de l'agriculture intensive ? »

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCÉE DU PROJET



La démarche de concertation préalable

- **Une concertation obligatoire** au regard du montant d'investissement du projet, encadrée par le Code de l'environnement et placée sous l'égide de la CNDP
- **Une démarche qui intervient en amont du projet**, alors que les études sont en cours et que les réflexions autour du projet se poursuivent
- **Une réelle volonté des porteurs du projet de mener cette démarche** pour ouvrir le dialogue avec les habitants et les acteurs du territoire
- Pour FertigHy et RTE, **la concertation aura permis d'entendre les questions et préoccupations du territoire**, qui seront prises en compte dans la poursuite du projet
- Les échanges initiés vont se poursuivre tout au long de l'avancée du projet

Le choix du site de Languevoisin-Quiquery

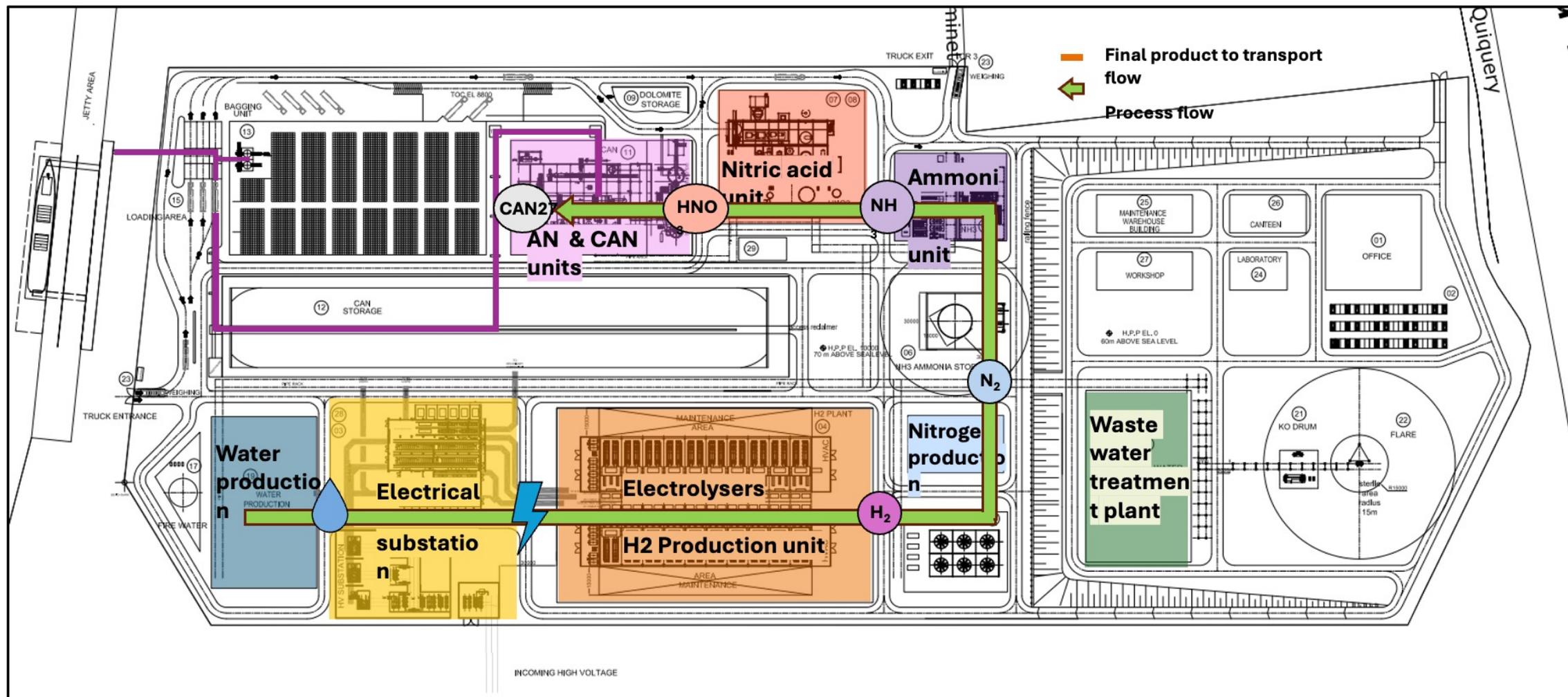
- **Un site proposé par Business France** parmi une dizaine d'autres sites en France, identifiés à partir du cahier des charges du projet
- Un site retenu par FertigHy au regard de ses atouts pour l'implantation d'une telle activité :
 - Un emplacement géographique au cœur d'une région agricole
 - La proximité immédiate du Canal du Nord et du futur Canal Seine-Nord Europe
 - De possibles synergies avec les acteurs industriels et agro-alimentaires situés à proximité
- **Un projet incompatible avec la plateforme de Nesle**, qui n'avait donc pas été proposée à FertigHy

« Le calendrier de réalisation du port intérieur ne permet pas de mettre à disposition des terrains aux investisseurs au mieux (et en l'état du calendrier de réalisation actuel du CSNE) avant juin 2029. Les parcelles attenantes seront à cette date, et pour les années suivantes, occupées par des chantiers »

PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

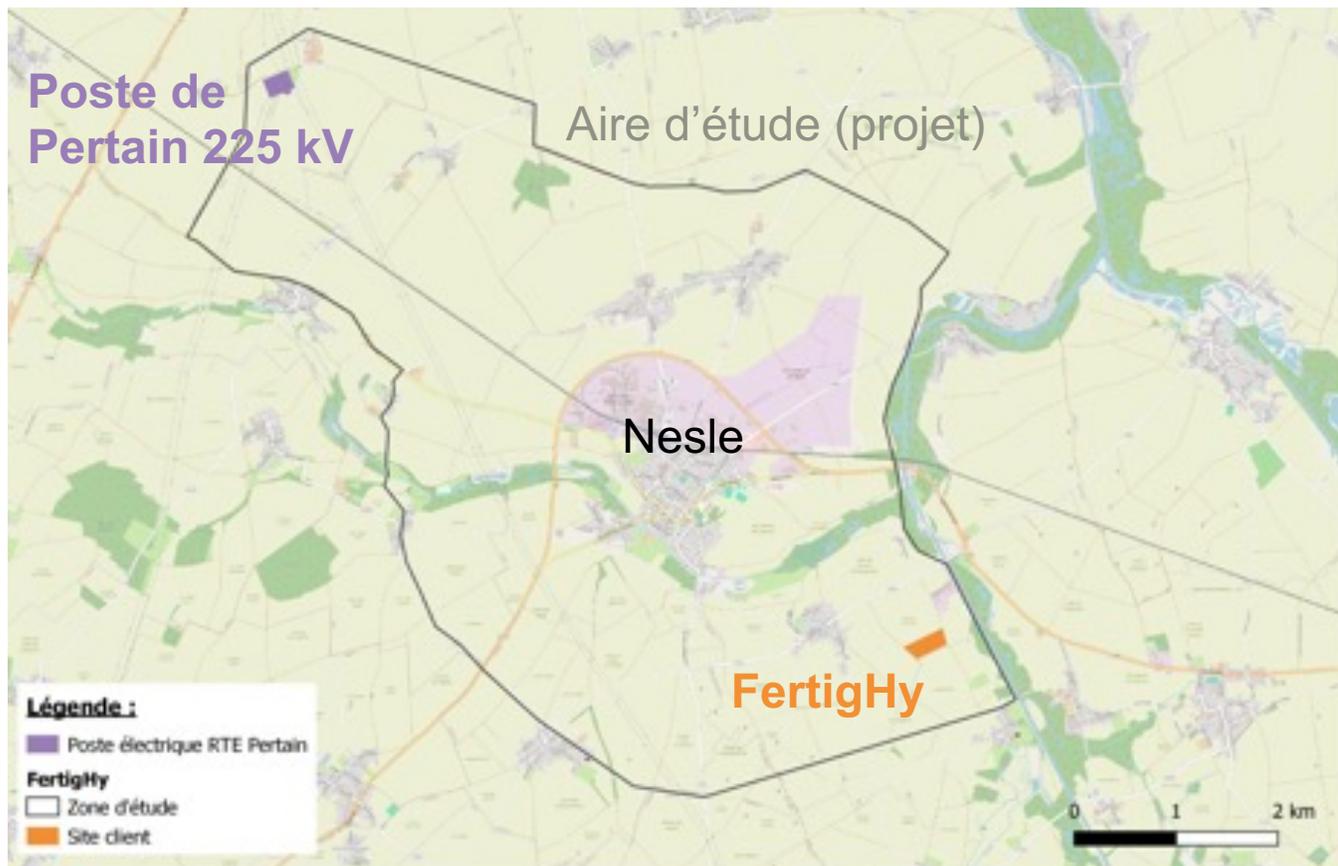
Les caractéristiques de la future usine



L'engrais CAN 27 et les débouchés envisagés

- Le CAN 27 (« Nitrate d'ammonium calcaire 27 ») est **un engrais minéral azoté** :
 - **Mêmes propriétés agronomiques** que les engrais produits aujourd'hui
 - **Produit sous forme de granulés**, il peut être transporté en vrac ou en big-bags
 - Un ammonitrate plus stable, plus facile à manipuler et à stocker que l'AN 33,5
- La production FertigHy représente environ **45% de la consommation d'azote dans les Hauts-de-France** (et 7% de la consommation française)
- La production serait proposée en priorité aux agriculteurs des Hauts-de-France, mais également exportée par la voie fluviale vers d'autres marchés européens.

Raccordement électrique de l'usine



Zone d'étude du projet de raccordement électrique de FertigHy

Source : RTE

- Un raccordement au Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité est nécessaire pour assurer l'alimentation électrique de l'usine FertigHy (puissance 240 MW)
- Le site de Languuevoisin-Quiquery sera raccordé au poste électrique de Pertain (Hypercourt), via une liaison souterraine à 225 000 volts d'environ 12 km
- L'implantation précise de cette liaison reste à définir, à l'issue des études et des phases de concertation à venir
- Communes potentiellement concernées par les travaux : Hypercourt, Curchy, Mesnil-Saint-Nicaise, Nesle, Billancourt, Languuevoisin-Quiquery, Herly, Rouy-le-Grand, Rouy-le-Petit

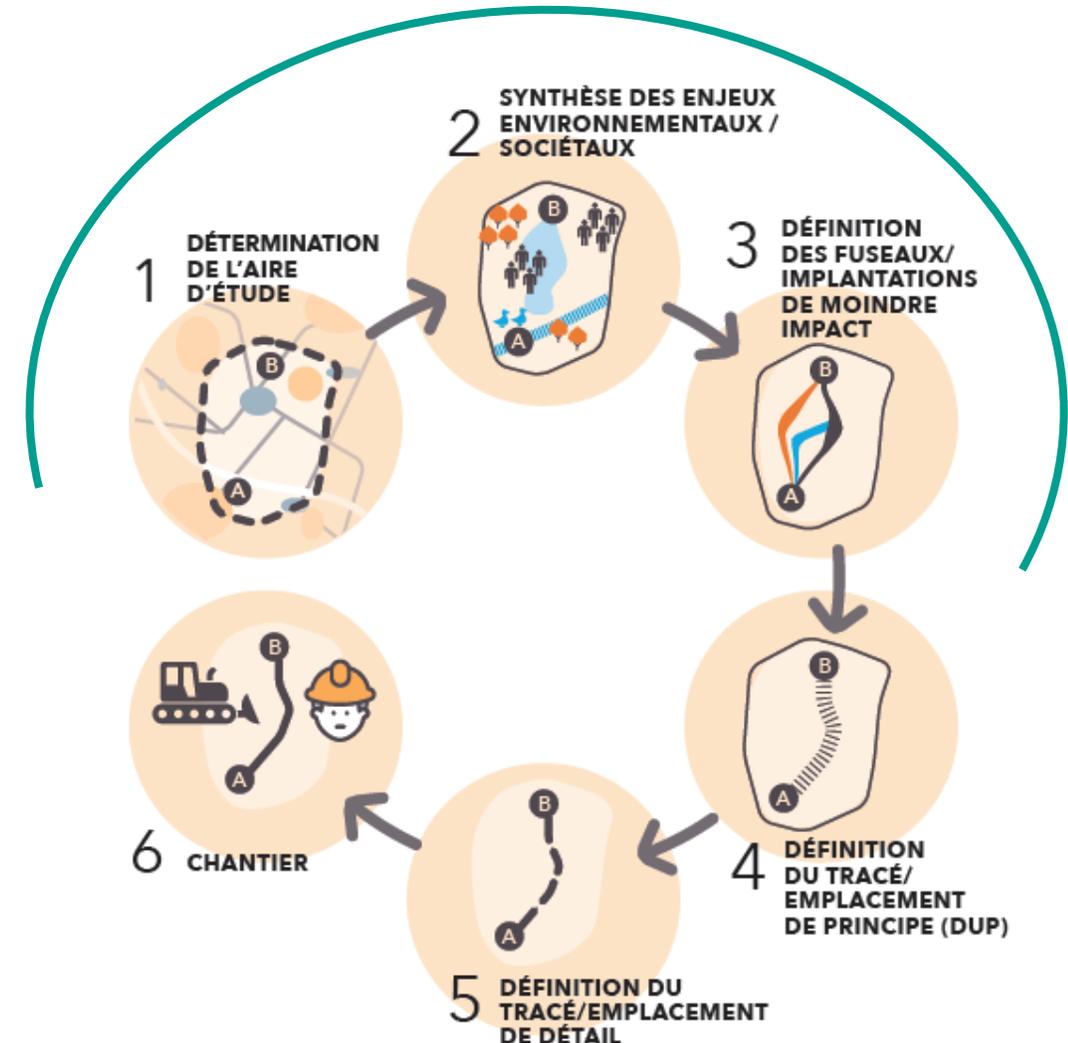
Recherche du meilleur projet pour la collectivité

Tout au long du processus, on cherche à faire le projet :

- le plus intéressant pour la collectivité (calcul de valorisation économique) au meilleur coût
- de moindre impact environnemental et sociétal,
- et maximisant les retombées positives pour les territoires en mettant en œuvre la **démarche ERC-S** tout au long du projet en associant les acteurs du territoire et le public



Concertation « Fontaine »



Raccordement électrique - Planning

2025-2026

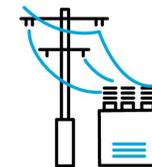
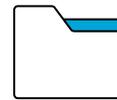
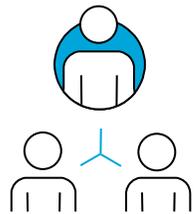
Concertation
Fontaine et
autorisations

2026-2027

Études techniques et
de détails

2028-2029

Travaux



Validation du
fuseau de
moindre impact

Dépôt des
dossiers
d'autorisation

DUP
Déclaration
d'Utilité Publique

MES
Mise en service
des ouvrages

« Concernant l'alimentation électrique de l'usine :
pourquoi une seule ligne et pas deux ? »

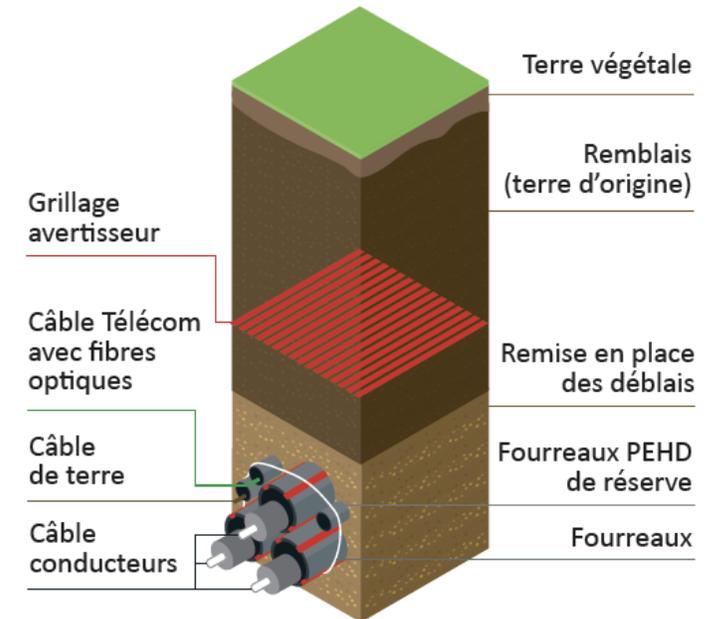
« Est-ce qu'à un moment donné ce ne serait pas plus prudent
de prévoir aussi une autre alimentation en termes d'énergie ? »

Questions sur le raccordement électrique

Atelier « Enjeux environnementaux » du 22 janvier 2025 :

- Câbles souterrains : enjeux principalement en **phase travaux**
- Profondeur des câbles : 1,50 m (grillage avertisseur 20 cm au-dessus)
- Remise en place des terres triées (déblais et terres végétales)
- **Champs électriques & magnétiques :**
 - Pas de champ électrique externe au câble (blindage)
 - Champ magnétique : valeurs très inférieures à la réglementation (100 μ T), relevés disponibles sur clefdeschamps.info
- **Risque électrique :** protections automatiques, défaut confiné dans le fourreau PEHD en cas d'amorçage
- Le **tracé de la liaison** sera défini suite à la Concertation Fontaine et au choix du fuseau de moindre impact

Fourreau PEHD en pleine terre



Un objectif d'optimisation et de réduction de la consommation en eau

- A ce stade, **les besoins en eau sont estimés à près de 11 000 m³/jour**, pour l'alimentation de l'électrolyseur (production d'hydrogène) et pour le refroidissement du process de fabrication
- **Plusieurs pistes sont aujourd'hui à l'étude pour optimiser et réduire cette consommation en eau :**
 - Optimisation « technique » du process – *En cours d'études avec le bureau d'ingénierie*
 - Réemploi des eaux de rejets de l'usine FertigHy – *En cours d'études avec le bureau d'ingénierie*
 - Réemploi des eaux de rejets de la plateforme de Nesle – *Discussions en cours avec les industriels*
- FertigHy porte **un objectif de réduction de 30% de la consommation**, pour atteindre environ 7 400 m³/jour
- Une **étude sur la ressource en eau** est en cours pour s'assurer de la disponibilité de la ressource et évaluer l'impact du prélèvement sur la nappe, notamment en période de sécheresse
- **Les autorisations de prélèvement seront accordées par la police de l'eau**, qui tiendra compte de l'état de la nappe et pourra fixer des réductions obligatoires si nécessaire, au même titre que pour les agriculteurs

Les perspectives de trafic routier et fluvial

- Une stratégie logistique combinant **distribution de proximité** et **utilisation du futur Canal Seine-Nord Europe**
- A terme, un objectif d'atteindre **100% de l'approvisionnement en dolomie via le CSNE**, et une livraison en engrais à 50% par camions et 50% par barges
- Des consignes seront données aux transporteurs pour rejoindre la D930 par le pont existant, **sans traversée des villages alentours**
- FertigHy souhaite travailler avec le Département de la Somme et les services de l'État pour veiller au respect de ces consignes et identifier les mesures à mettre en place

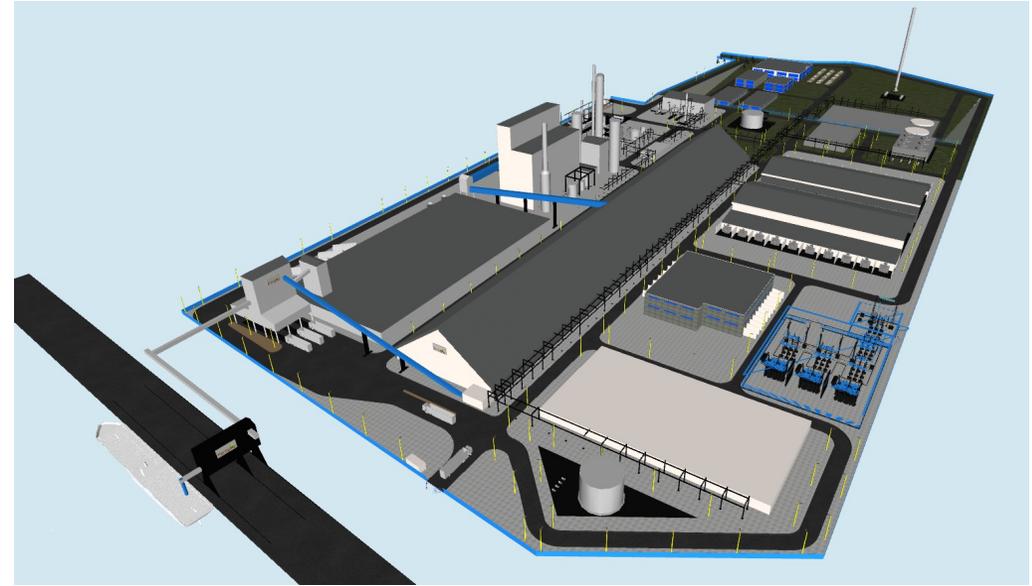
Quantité annuelle transportée		Scenario 1: 100% transport par camion	Scenario 2: 100% transport via le Canal du Nord	Scenario 3: 100% transport par le Canal Seine Nord Europe	Cas de base FertigHy après 2030: - CAN-27: 50% CSNE / 50% Camions - Dolomie: 100% CSNE
CAN-27	500.000 tonnes	55 camions/jour	2 barges par jour	1 barge tous les 2 jours	27 camions par jour
					1 barge tous les 4 jours
Dolomie	110.000 tonnes	12 camions/jour	1 barge tous les 2 jours	1 barge tous les 9 jours	1 barge tous les 9 jours

PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

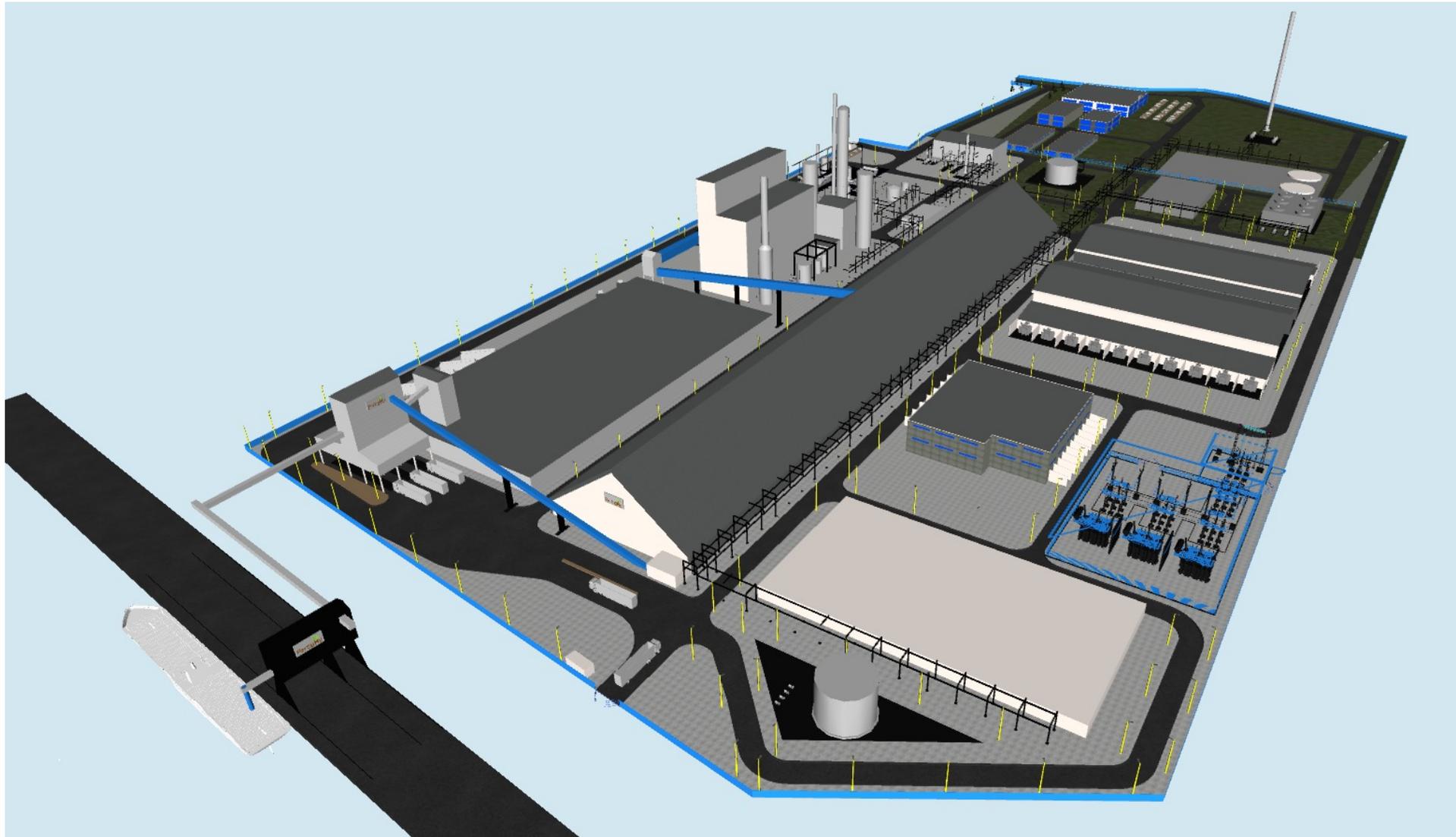
Une attention particulière portée à l'intégration paysagère du projet

- **La hauteur des bâtiments sera réduite autant que possible.** 2 équipements techniques isolés dépasseront la hauteur des silos actuels.
- Une étude paysagère sera réalisée et des **aménagements spécifiques** seront mis en place afin de favoriser l'intégration de l'usine
- Afin de répondre aux inquiétudes exprimées par les riverains, **FertigHy souhaite travailler avec les élus et les habitants de Breuil et Languevoisin-Quiquery**



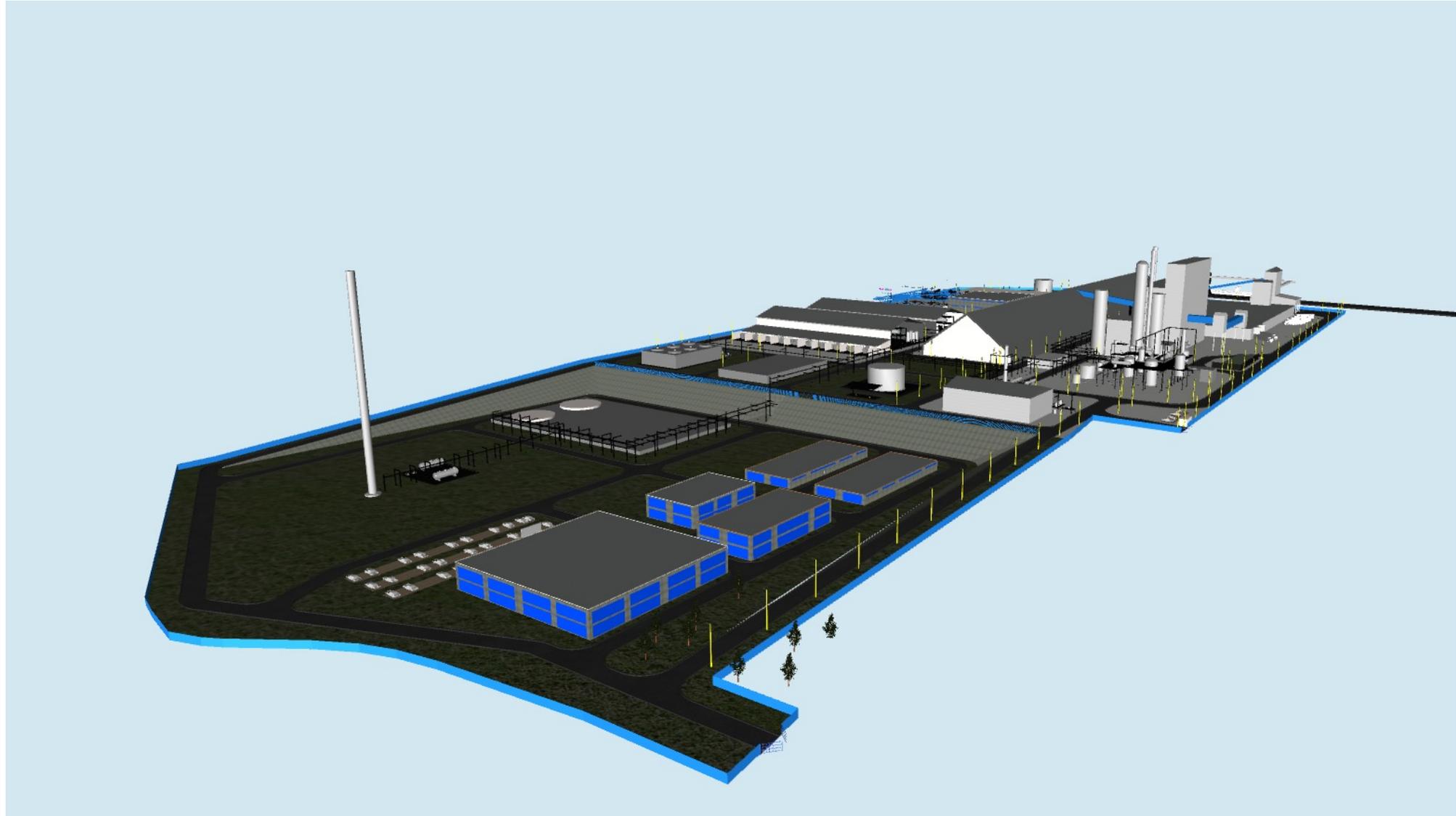
PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Le classement Seveso et la maîtrise des risques

- **Un classement Seveso seuil haut**, en raison de la présence d'hydrogène, du stockage d'ammoniac et d'ammonitrates, qui impose les mesures de sécurité les plus strictes et une surveillance accrue
- La présence d'autres installations à proximité sera prise en compte par les services de l'État dans l'instruction du projet, pour **prévenir tout « effet domino »**
- Plusieurs **mesures de maîtrise des risques** ont été présentées comme de possibles solutions: murs de contention, maintenance préventive, détection anticipée des anomalies et mises en sécurité automatiques...
- **Une étude de dangers** est en cours, qui permettra d'identifier les risques et les mesures de prévention associées une fois les caractéristiques de l'usine déterminées en détail.
- Cette étude de dangers sera mise à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique, prévue fin 2025

Des perspectives de création d'emploi et une volonté de travailler avec les acteurs locaux sur le recrutement et la formation

- **Des perspectives de créations d'emploi**, en phase chantier et en phase d'exploitation
- **250 emplois directs au sein de la future usine, à tous niveaux de qualification**, répartis comme suit :

Encadrement et administration	Production	Maintenance	Logistique	Services techniques	Services auxiliaires	Sécurité	Qualité
~ 10 postes	~ 100 postes	~ 40 postes	~ 30 postes	~ 20 postes	~ 40 postes	~ 10 postes	~ 3 postes

- Une volonté unanime des acteurs du territoire à travailler ensemble sur ces questions pour **anticiper les besoins de formation et recrutement** au sein de la future usine et **favoriser le recrutement des habitants**
- **De premiers échanges très positifs** initiés avec les acteurs de l'emploi (France Travail, lycées professionnels, services de l'État...)
- Si le projet se poursuit, **une communication plus large sera assurée au niveau local et national**, avec des informations sur le recrutement

Des retombées économiques pour le territoire

- Des **recettes fiscales** pour les collectivités, à travers la CFE et la TFPB
- Un montant qui reste à déterminer avec précision, mais **estimé à plus de 20 M€ sur 25 ans**
- Répartition **actuelle** de ces recettes:

	Taux CFE	Part relative CFE	Taux TFPB	Part relative TFPB
CCES	3.37%	15.47%	5.05%	12.03%
Commune	18.42%	84.53%	36.92%	87.97%
Total	21.79%	100.00%	41.97%	100.00%

- Une réflexion à mener au sein de la CCES sur **la répartition entre les communes concernées**

L'opportunité du projet au regard des enjeux de souveraineté agricole

- La concertation a permis d'**ouvrir le débat sur la place des engrais de synthèse dans l'agriculture**, sur les enjeux liés à leur production et à leur approvisionnement
- FertigHy souligne **une volonté collective de réduire l'usage des engrais de synthèse**, partagée par la majorité des participants
- Il y a cependant un quasi-consensus sur la nécessité à court et moyen-terme de **réduire la dépendance de l'agriculture française aux importations d'engrais** et son empreinte carbone

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

PROCHAINES ÉTAPES



Les prochaines étapes de la concertation préalable

- **Participation et contribution** possible jusqu'au **31 janvier 2025**
 - Rubrique participative en ligne
 - Registres papier en mairie
 - Au près des garants
- **Bilan des garants** : 28 février 2025
- **Rapport des maîtres d'ouvrage** : 28 avril 2025

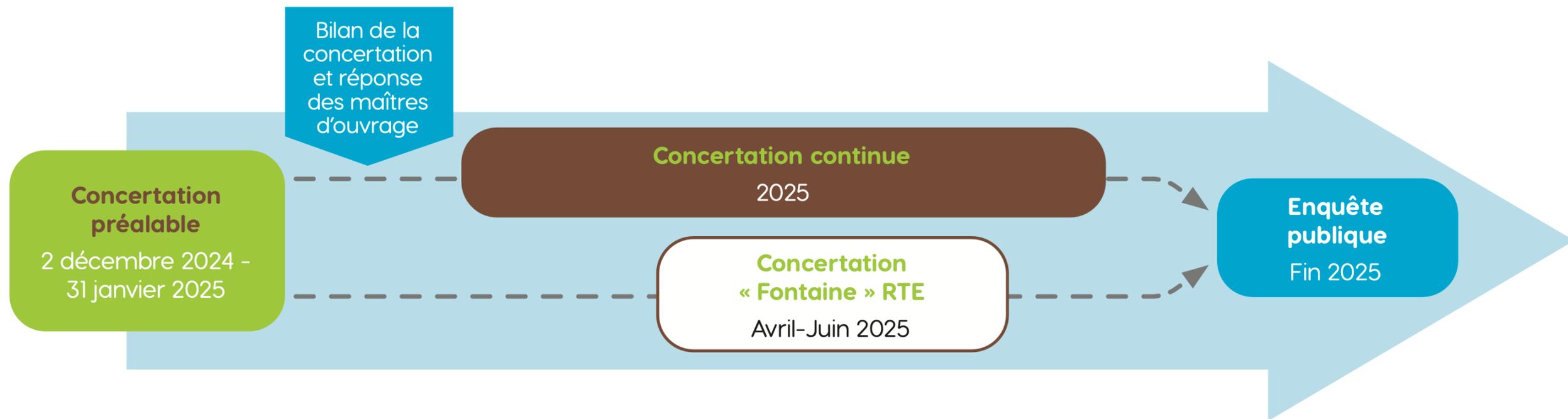


Ces bilans seront rendus publics, mis en ligne sur le site de la concertation et annexés au DDAE

PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

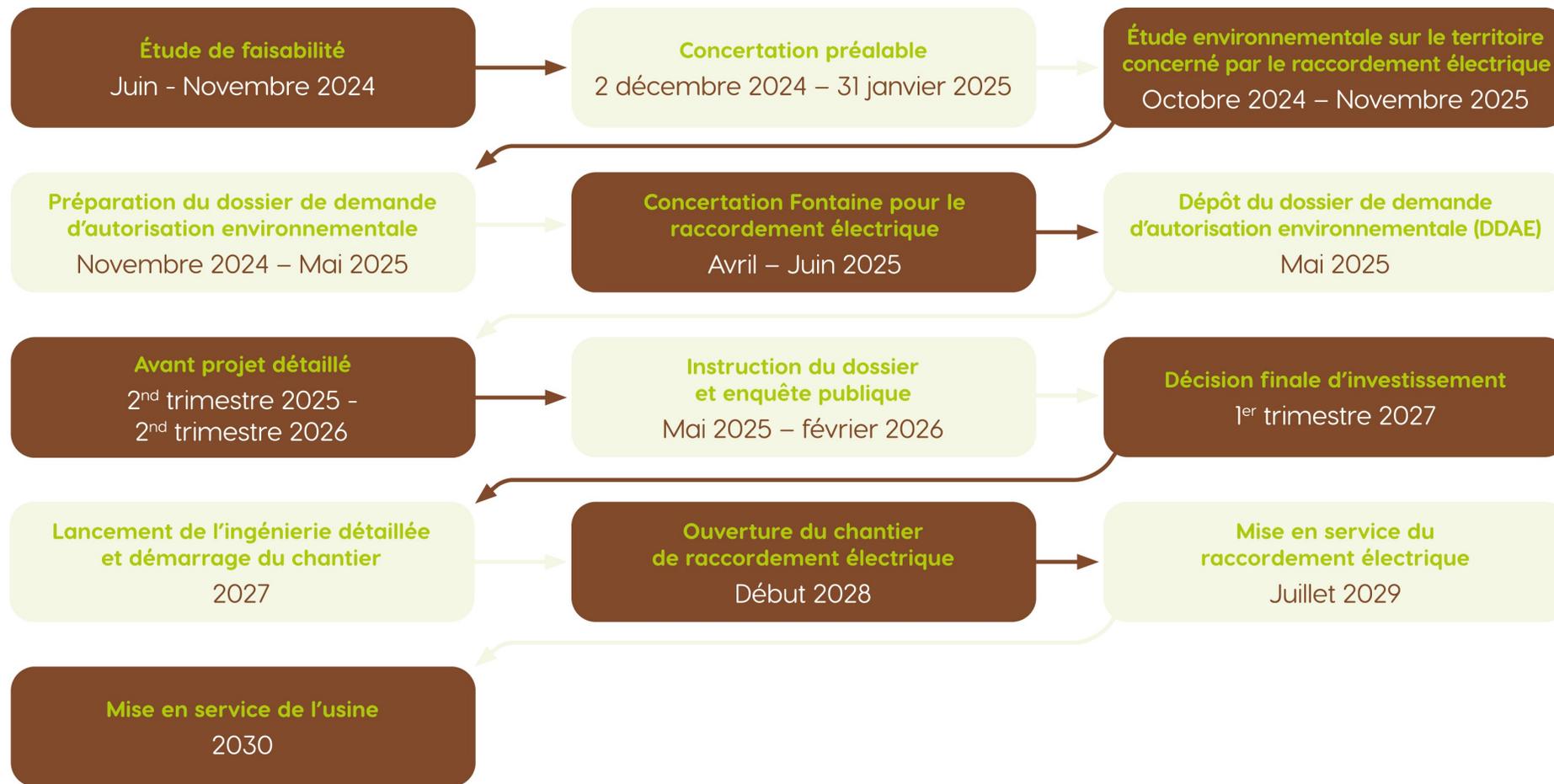
À l'issue de la concertation



PROJET FertigHy

D'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80) ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

La poursuite des études jusqu'à l'instruction du dossier



La poursuite de l'information jusqu'à l'enquête publique et au-delà

- Mise en ligne du **bilan des garants** et du **rapport des maîtres d'ouvrage**
- **Publication d'actualités en lien avec le projet sur le site internet** : fiches thématiques, conclusions d'études en cours, etc.
- Une phase de **concertation continue** jusqu'à l'enquête publique, accompagnée par un garant de la CNDP
- **Des échanges réguliers avec les collectivités locales et les services de l'État** sur les différents enjeux soulevés pendant la concertation

PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

TEMPS D'ÉCHANGE



PROJET FertigHy

UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS BAS-CARBONE
À LANGUEVOISIN-QUIQUERY (80)
ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

CONCLUSION DES GARANTS



Concertation garantie par



Lettre de mission des garants

La concertation devait permettre de débattre:

- **Des opportunités du projet et de ses alternatives**
 - L'engrais produit sera décarboné mais quid des émissions de gaz à effet de serre après épandage
 - La fertilisation chimique dégrade la qualité des sols
 - Développer une agriculture résiliente
- **Des besoins auxquels répond l'usine**
 - Si réduction de l'usage des engrais de synthèse quelle pérennité pour l'usine

Lettre de mission des garants

La concertation devait permettre de débattre:

- **Des enjeux de sécurité, notamment sur le stockage de l'ammoniac, de l'acide nitrique, de l'ammonitrate**
 - **Zone géographique impactée si explosion**
 - **Quantités stockées des matières dangereuses**
 - **Effets domino avec les silos de Noriap**
 - **Visiter une usine d'engrais en fonctionnement**
 - **Quelle résistance des éléments de l'usine en cas de tempête**
 - **Quel sera le périmètre de sécurité**

Lettre de mission des garants

La concertation devait permettre de débattre:

- **De l'alimentation électrique**
 - Rayonnement du champ électro magnétique dans le sol
 - Période d'intervention dans les terres agricoles
 - Part du nucléaire et des énergies renouvelables
- **Des prélèvements de l'eau dans la nappe**
 - En cas de sécheresse l'usine pourra t'elle encore fonctionner
 - Le projet pourrait-il nécessiter de construire des méga bassines
 - Choix entre besoins agricoles et besoins industriels
- **Du traitement des eaux rejetées**
 - Quels traitements
 - Risques pour l'environnement, algues vertes

Lettre de mission des garants

La concertation devait permettre de débattre:

- **Des modalités d’approvisionnement et de livraison**
 - **Provenance et transport de la dolomie**
- **De l’organisation agricole du territoire**
 - **Pérennité du modèle agro industriel**
 - **Prix de l’engrais CAN 27**
 - **Contradiction agriculture soutenable et engrais**

Lettre de mission des garants

La concertation devait permettre de débattre:

- Des impacts de proximité
 - Fonctionnement de l'usine 24h/24H et nuisances sonores ?
 - Nuisances olfactives ?
 - Mesures pour éviter le transit des poids lourds dans Languevoisin
 - Intégration paysagère de l'usine dans l'environnement de Languevoisin-Quiquery
 - Distance de l'usine avec les premières habitations, qualité de l'air
 - Entreprises locales concernées pour la construction
 - Conditions de travail dans l'entreprise et conditions de recrutement

MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION



FertigHy



Le réseau
de transport
d'électricité